



PERSPECTIVES

La prochaine guerre au Rwanda

Un calme précaire règne au Rwanda où le nouveau gouvernement tente de reconstruire tant bien que mal une vie normale pour des millions de Rwandais traumatisés par quatre mois de guerre civile. L'aide internationale — militaire et humanitaire — arrive massivement et semble maintenant en mesure de couvrir les besoins alimentaires et sanitaires d'un pays aux infrastructures dévastées. Mais ces bonnes nouvelles masquent des faits troublants qui pourraient replonger le pays dans une nouvelle guerre.

Dans quelques jours, les troupes françaises de l'opération Turquoise vont quitter le sud-ouest du Rwanda pour être remplacées par des Casques bleus de l'ONU. Elles avaient érigé cette région en zone humanitaire sûre pour protéger les habitants des combats mais aussi des exactions des soldats du Front patriotique rwandais (FPR) qui ont pris le pouvoir à Kigali en juin dernier. Le départ des Français inquiète autant l'ONU que les organisations humanitaires sur place. Elles redoutent que près de un million de Rwandais ne traversent la frontière pour se réfugier au Zaïre là où croissent déjà un million d'autres réfugiés.

Dimanche et hier encore, les nouvelles autorités de Kigali ont bien dépêché trois ministres pour convaincre les réfugiés hutus de demeurer dans la zone sûre. Mais selon les militaires français et les responsables d'ONG, cette campagne de séduction n'a aucun effet et des milliers de personnes fuient chaque jour vers le Zaïre.

Ces Rwandais ont une peur bleue du nouveau gouvernement dirigé par la minorité tutsie et ne font absolument pas confiance aux Casques bleus africains qui assureront leur protection dès le 22 août. Ils se souviennent trop bien que ces Casques bleus n'avaient rien fait, en avril et en mai dernier, pour empêcher les massacres de Tutsis par des Hutus, du temps où ceux-ci régnaient sur le pays.

Cette crainte envers les nouveaux maîtres tutsis est entretenue par les militaires et les anciens dirigeants hutus qui vivent dans la zone sûre ou qui sont installés dans la région de Goma, au Zaïre. Quotidiennement,

Les camps de réfugiés au Zaïre pourraient devenir le ferment d'une autre revanche

ils quadrillent les camps de réfugiés pour faire croire aux Hutus, affaiblis et effrayés, que les Tutsis vont les massacrer dès leur retour au Rwanda. Encore hier, la porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Sylvana Foa, déclarait à la presse que son organisme avait dû annuler les voyages de retour de Rwandais vers leur pays à cause des menaces de mort proférées contre les réfugiés par les leaders hutus et leurs sbires.

Ces leaders hutus ne se gênent d'ailleurs pas pour déverser leur propagande raciste sur les Tutsis, comme en fait foi cette entrevue d'un ancien maire de Kigali au *New York Times* lundi. Le puissant personnage y tenait des propos à faire dresser les cheveux sur la tête. «Les Tutsis sont des meurtriers, disait-il. Physiquement, ils sont faibles: regardez leurs bras et leurs jambes. Les Tutsis sont incapables de construire quelque chose: ils sont trop faibles. Ils veulent commander. Les autres travaillent.» Déversant ses théories raciales dignes des nazis, le leader hutu approuvait les massacres des derniers mois. «Si les raisons sont justes, eh! bien, les massacres sont justifiés.» A propos des accusations de génocide lancées contre les forces armées hutues, il déclarait qu'«on ne pouvait pas parler de génocide envers les Tutsis, puisqu'il reste beaucoup de survivants». Et il y a des centaines de milliers de Hutus pour croire ce discours.

Les leaders hutus et leurs 20 000 soldats maintenant rassemblés au Zaïre n'ont aucune raison de favoriser le retour des réfugiés au Rwanda. Bien au contraire. Ils se rappellent qu'en 1959, des dizaines de milliers de Tutsis ont fui le Rwanda vers l'Ouganda lorsque les Hutus ont pris le pouvoir. Pendant trente ans, ces Tutsis ont préparé leur revanche. Ils ont tissé des alliances avec des régimes voisins du Rwanda, entraîné et discipliné leurs soldats et, finalement, en 1990, lancé une guérilla en promettant de revenir au pays pour prendre le pouvoir. C'est ce qu'ils ont fait après la mort du président rwandais le 6 avril dernier.

A Goma, les leaders hutus promettent aussi de revenir un jour. Un de leurs leaders, le chef des anciennes forces armées rwandaises, déclarait récemment qu'il avait le nombre avec lui. «Nous sommes (les Hutus) 90 % de la population et les Tutsis, 10 %. Ils ne peuvent pas gouverner sans nous. Nous reviendrons bientôt.» Le malheur, c'est que ce dirigeant a certainement raison. Si rien n'est fait pour rapatrier rapidement les réfugiés rwandais vers leur pays, les camps au Zaïre vont devenir le ferment d'une autre revanche. La prochaine guerre au Rwanda se prépare déjà et elle aura sans doute lieu plus rapidement qu'on ne le croit.

CULTURE

TVA: quand le hockey s'en va, tout va

PAGE B 8

LE MONDE

Carlos: «Encore vivant et pour longtemps»

PAGE A 7

L'ÉCONOMIE

Hausse de 23 points du taux d'escompte

PAGE B 2

Johnson frappe: pas de hausses de taxes ni d'impôts, et un déficit zéro d'ici cinq ans

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Shawinigan — Le chef du Parti libéral Daniel Johnson s'engage maintenant formellement à ne pas hausser les impôts et les taxes au cours du prochain mandat gouvernemental, à éliminer le déficit d'ici cinq ans, et à réduire le taux de chômage à moins de 8% (il est actuellement de 11,5%). Daniel Johnson entend même, s'il est élu, adopter une «loi sur l'équilibre budgétaire», qui obligerait le gouvernement à réduire le déficit en période de croissance et à limiter à certains postes précis et conjoncturels les augmentations de dépenses en période de récession. Des modifications à

cette loi obligeront donc les députés à en débattre à l'Assemblée nationale.

Le plan gouvernemental prévoit une sérieuse remise en question des activités de l'État, et le plan du Parti libéral comporte aussi un élément qui risque de soulever des passions: «réétudier très sérieusement le caractère rigide de la sécurité d'emploi.»

Quant au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Science, Gerald Tremblay, il entend doter chaque programme d'une «clause crépusculaire»: régulièrement, la pertinence, l'efficacité de chaque programme gouvernemental devraient obligatoirement être réévalués pour qu'ils soient reconduits.

Le plan de l'équipe Johnson pour l'emploi et la relance économique, qui a été rendu public hier dans une région durement touchée par le chômage, comporte onze éléments censés remettre le Québec au travail.

«Nous devons immédiatement nous consacrer à la création d'emplois, et influencer le cours économique du Québec en ayant des engagements précis», a fait valoir le premier ministre, qui était accompagné, en plus de Gerald Tremblay, du ministre des Finances, André Bourbeau, et du ministre de l'Emploi, Serge Marcell. Le chef

VOIR PAGE A 10: TAXES

Le père et le fils



PHOTO JACQUES NADEAU

GORDON AMANDA et son fils Mianscum profitaient ensemble du beau temps, chacun sur leurs roues, hier, rue Atwater, à Montréal.

Daniel Johnson: des chiffres, des chiffres, des chiffres...

Pas d'envolées lyriques, pas d'arguments romantiques ou passionnels, peu de gags, mais des statistiques, continuellement, au risque d'être «aride»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Daniel Johnson vous semble froid? C'est parce qu'il conçoit son rôle avec un très grand sérieux, de dire Richard Vigneault, le directeur des communications de la campagne libérale. C'est un homme responsable.

Son passage au Conseil du Trésor pourrait lui nuire? «Pas du tout, ajoute M. Vigneault, c'était la meilleure façon de voir tous les dossiers. Ce qu'on demande aujourd'hui à un chef politique, c'est de bien gérer les livres. Johnson a vu les livres, il ne flambera pas nos impôts.»

L'équipe libérale a réponse à tous les arguments qu'on pourrait opposer à l'image de Daniel Johnson (image qui, de toute façon, est quand même un peu plus chaleureuse dans la réalité que ce que peuvent laisser voir quelques secondes à la télévision).

Mais il reste à prouver que Daniel Johnson puisse susciter un réel engagement chez l'électorat, ce qui, à la mi-campagne et à la lumière des sondages récents, n'est vraiment pas garanti.

Car Daniel Johnson traîne aussi derrière lui l'image de neuf années de pouvoir libéral. Richard Vigneault soupire: «On se bat contre un deuxième mandat, assorti d'une récession. Mais il y a 35 millions de chômeurs dans les

pays de l'OCDE.»

Richard Vigneault a la responsabilité de faire passer le message du chef du PLQ. Il a temporairement quitté son actuelle boîte de consultation-relations publiques (Bazin, Larouche, Sormany, Vigneault) pour œuvrer au Parti libéral.

«Je suis un fédéraliste, ouvert à l'évolution, explique-t-il. Le PQ a un côté «crois ou meurs» qui énerve beaucoup de monde. C'est non prouvé de dire que tout ce qui va mal au Québec vient du fédéralisme, et que tout ira mieux si on sera souverain.»

La campagne libérale est dirigée



Daniel Johnson tente de conserver une attitude détendue, il sourit aisément, mais des dérapages soudains laissent entrevoir un certain stress.

VOIR PAGE A 10: JOHNSON

ÉLECTIONS QUÉBEC

VOIR AUSSI EN PAGE A 7

■ Parizeau : oui aux compressions, mais tout à fait autrement

■ Débat des chefs: injonction de l'Action démocratique contre les télédiffuseurs

Non à l'euthanasie

Les médecins décident de s'en tenir aux principes des soins palliatifs

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le Conseil général de l'Association médicale canadienne (AMC) a majoritairement rejeté une proposition de son comité d'éthique qui ouvrirait la porte à la pratique de l'euthanasie ou à l'aide médicale au suicide.

Cette proposition, élaborée par un comité d'éthique formé de six membres, suggérait de s'en remettre à la conscience individuelle des médecins pour prendre une décision dans les cas de demande d'euthanasie.

Or, 93 médecins contre 74, tous présents à l'assemblée d'hier, ont rejeté cette proposition, qui avait été élaborée par le comité d'éthique après dix-huit mois d'étude.

La contre-proposition adoptée hier par les médecins de l'Association médicale canadienne se lit pour sa part comme suit:

«L'Association médicale canadienne déclare que ses membres devraient s'en tenir aux principes des soins palliatifs. L'Association médicale canadienne déclare que toute participation de ses membres à l'euthanasie et à l'aide médicale au suicide

VOIR PAGE A 10: EUTHANASIE

Nouvel envoi d'émissaires en Haïti

Boutros-Ghali rend hommage au Canada

JEAN DION
LE DEVOIR

Moncton — Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, confirme qu'il compte envoyer à brève échéance des émissaires chargés de persuader le gouvernement fantoche haïtien de quitter le pouvoir.

«J'espère être en mesure d'envoyer une mission en Haïti pour convaincre les militaires de respecter pacifiquement la résolution 940 du Conseil de sécurité — qui ordonne leur départ — et ainsi éviter une intervention armée» sous leadership américain, a déclaré hier M. Boutros-Ghali.

Cette délégation, vraisemblablement celle de la dernière chance, ne sera toutefois envoyée que «si nous avons des garanties» que, contrairement à ce qui s'est déjà produit, elle sera reçue correctement, a ajouté le secrétaire général, de passage au Nouveau-Brunswick. M. Boutros-Ghali a eu hier un entretien privé d'une heure avec le premier ministre Jean Chrétien. Les deux hommes étaient à Moncton en marge du Congrès mondial acadien, aux cérémonies officielles d'ouverture duquel ils devaient prendre part en soirée.

Outre Haïti, la rencontre aura permis de faire un tour d'horizon des

VOIR PAGE A 10: HAÏTI

INDEX MÉTÉO

AgendaB6
Avis publicsB4
ClasséesB7
CultureB8
ÉconomieB2
ÉditorialA8
Le mondeA7
Mots croisésB4
Les sportsB5



Montréal
Ensoleillé le matin,
ennuageant en
après-midi. Max: 25



Est du Québec
Ensoleillé le matin,
ennuageant en
après-midi. Max: 25

Détails en B4

LES ACTUALITÉS

Les sites d'enfouissement risquent d'être énormes

La MEF ouvre la porte à une hausse sensible de leur capacité

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) vient d'ouvrir la porte à une augmentation sensible de la capacité d'une douzaine de sites d'enfouissement à travers la province par l'entremise d'une standardisation de ses normes sur la fermeture de ces mêmes sites.

Cette possibilité d'augmenter la capacité des sites existants survient au moment où le MEF se retrouve avec une centaine de projets destinés à augmenter la capacité de sites existants ou à créer de nouveaux sites, ce qui pourrait faire chuter le prix de l'élimination des déchets domestiques et compromettre la politique de recyclage strictement volontaire, préconisée par le gouvernement.

C'est ce qui ressort de la directive émise le 30 juin par la sous-ministre adjointe aux opérations régionales du MEF, Mme Cécile Cléroux, qui indique à ses directeurs généraux deux choses.

Ces derniers devront dorénavant, selon le document obtenu par *Le Devoir*, émettre des permis aux exploitants des sites en exploitation, s'ils veulent les fermer en leur conférant une pente pouvant aller jusqu'à cinq degrés au lieu d'exiger une surface finie relativement plate.

Cela équivaut à leur accorder dans les faits une augmentation de leur capacité d'enfouissement d'autant plus importante que certains méga-sites, comme ceux de Lachenaie et de Saint-Nicéphore, opèrent sur des surfaces très importantes.

De plus, indique la directive obtenue par *Le Devoir*, ces demandes pour fermer les sites en pente ne seront plus considérées comme des augmentations de capacité, au sens de la loi du 18 juin 1993, ce qui évite à ces projets une étude d'impacts en règle et un passage souvent obligé en audience publique. Ces augmentations de capacité pourtant bien réelles vont être considérées comme une méthode de fermeture déjà autorisée par la réglementation.

Pas de choix?

En réalité, a expliqué hier Mme Cléroux en entrevue, le ministère n'avait pas véritablement le choix «même si on savait qu'on permettait une augmentation à certains et que cela pouvait poser des problèmes sociaux» dans des municipalités comme Saint-Nicéphore, par exemple, où on assiste à une mobilisation importante contre le site et ses gestionnaires.

Les normes actuelles prévoient qu'un site ne doit pas excéder le sol avoisinant de plus de quatre mètres et que la pente finale, incluant le matériel de recouvrement, doit se situer entre deux et trente degrés. Coincé en cour par des exploitants qui contestaient sa façon d'interpréter les normes, le ministère, a dit Mme Cléroux, a été obligé d'admettre qu'il utilisait trois méthodes de fermeture des sites à travers la province. Les jugements l'ont donc obligé à normaliser son fonctionnement.

La méthode retenue fut celle qui permet la capacité d'entreposage la plus générale, soit celle qui prévoit un talus de

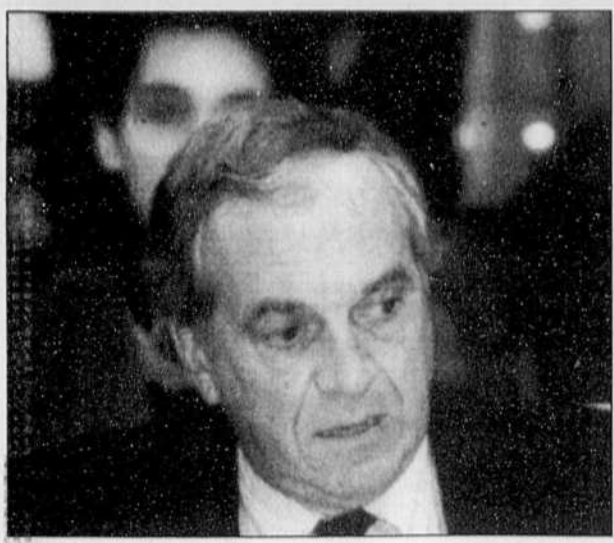
quatre mètres sur lequel on permettra d'ajouter un «toit», si l'on peut dire, dont la pente devra se situer entre deux et cinq degrés.

La direction du ministère a aussi décidé que seuls les sites en exploitation pourront se prévaloir des nouvelles règles car, explique la sous-ministre adjointe, les conséquences seraient ahurissantes s'il fallait commencer à autoriser les sites déjà fermés à rouvrir les uns après les autres sous prétexte qu'ils auraient pu profiter, à une autre époque, de la nouvelle interprétation des normes en vigueur depuis 1978.

Cette décision du ministère ferme ainsi la porte à la réouverture de sites comme celui de Meloche, à Kirkland, ou de Bérou-Transvick, à Saint-Jean-de-Matha, a précisé Mme Cléroux.

Mais, précise-t-elle, le MEF devra considérer très sérieusement les demandes d'augmentation de capacité par le jeu des pentes, que lui ont adressées les deux méga-sites de Saint-Nicéphore et de Lachenaie.

Dans ce dernier cas, la société BFI demande actuellement au gouvernement de l'autoriser, en plus, à augmenter son aire d'enfouissement, un dossier qui devrait normalement aboutir en audience publique cet automne à moins que le moratoire promis par le Parti québécois ne gèle tous les dossiers d'enfouissement en préparation jusqu'à la tenue d'une enquête publique en vue de redonner plus de cohérence aux règles régissant ce secteur.



Ed Broadbent: des élections «historiques».

Broadbent aux élections mexicaines dans le Chiapas

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Une délégation canadienne du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique assistera au déroulement des élections mexicaines du 21 août dans l'état du Chiapas, foyer de soulèvement zapatiste de janvier dernier, avec pour objectif de se former une opinion sur la régularité du scrutin.

C'est à titre de «visiteurs» que les membres de ce groupe seront présents dans les bureaux de vote le jour des élections. Le Mexique a en effet refusé la présence d'équipes d'observateurs internationaux des Nations unies, et a choisi de laisser ce rôle à des Mexicains, assistés d'experts de l'ONU et entourés de «visiteurs étrangers». Plusieurs dizaines de milliers d'observateurs nationaux et de visiteurs étrangers devraient ainsi veiller au bon déroulement du vote et du dépouillement des résultats.

«C'est devenu une banalité à dire, mais ces élections sont historiques. Le monde entier regarde le Mexique», dit Ed Broadbent, président du Centre, qui dirigera la délégation de neuf personnes invitée au Chiapas par une coalition d'organisations non gouvernementales, Alianza Civica.

Secouru par le soulèvement du Chiapas et par l'assassinat, en mars dernier, du candidat à la présidence du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis soixante-cinq ans, le gouvernement mexicain a adopté une série de mesures qui devraient, en principe, mettre fin à la fraude électorale et garantir la transparence de ces élections.

La liste des techniques utilisées dans l'histoire électorale du Mexique pour fausser le vote est longue et bien connue des Mexicains: bourrage des urnes, intimidation des électeurs, pressions directes ou indirectes, destruction de bulletins, votes multiples, listes électorales trafiquées.

Sous la pression de l'opposition et le regard des principaux partenaires économiques, les États-Unis et le Canada, les autorités mexicaines se sont engagées à tenir cette fois des élections propres. Au Mexique, tous se rangent à l'avis du célèbre écrivain mexicain Carlos Fuentes qui disait récemment: «Le Mexique ne peut pas survivre à une fraude, un soupçon, une dissimulation de plus.»

Le Chiapas est à bien des égards un État barométrique. Comme ailleurs, la fraude électorale y a été systématique depuis cinquante ans. La pauvreté y est grande, et la révolte des Indiens a joué un rôle de catalyseur des revendications nationales pour plus de démocratie.

La délégation canadienne passera une semaine au Chiapas et elle s'intéressera aux divers aspects du processus électoral: accès aux médias des partis politiques, financement, fiabilité des listes électorales, dépouillement des résultats du scrutin.

Outre M. Broadbent, deux députés fédéraux — un de la majorité et un de l'opposition — font partie de la délégation, ainsi que des représentants d'associations autochtones canadiennes. La délégation présentera le résultat de ses observations au gouvernement du Canada et elle fera des recommandations sur la politique canadienne vis-à-vis du Mexique.

Les femmes du baby-boom ont permis à d'autres de faire une percée sur le marché du travail

Ottawa (PC) — Les femmes nées à l'ère du baby-boom ont favorisé l'entrée massive des femmes sur le marché du travail mais cette activité n'a pas touché les femmes de tous les groupes d'âge de la même façon, constate Statistique Canada.

En fait, le taux d'activité des jeunes femmes (16 à 25 ans) a augmenté au fil des ans.

En 1961, 39 % des femmes du pré-baby-boom occupaient un emploi, contre 54 % des femmes de la première vague en 1971, 70 % de la deuxième vague en 1981 et 74 % du post-baby-boom en 1991.

Selon Statistique Canada, la période du baby-boom s'étale sur 20 ans, soit entre les années 1946 et 1965.

Cet organisme a comparé quatre groupes de femmes: celles du pré-baby-boom, nées entre 1936 et 1945, celles de la génération du baby-boom, nées entre 1946 et 1955, les femmes de la deuxième vague entre 1956 et 1965 et celles du post-baby-boom, nées entre 1966 et 1975.

Les femmes du pré-baby-boom qui ont fait une percée sur le marché du travail

durant les années 50 ont ouvert la porte à d'autres. Environ 43 % des femmes de cette catégorie occupaient un emploi en 1971, contre 64 % en 1981 et 70 % en 1991.

Les femmes de la première vague du baby-boom nées entre 1946 et 1955 ont fait une percée sur le marché du travail pendant les années 1960, une période de prospérité où le taux de chômage n'était que de 5,5 %.

Le marché du travail étant «loin d'être saturé», il était capable d'absorber une grande partie de cette nouvelle main-d'œuvre.

Les mentalités avaient déjà commencé à changer. En ce qui a trait à la situation familiale, on sentait «l'avènement d'une nouvelle tendance», signale Statistique Canada.

Vivre à deux

Déjà en 1981, les femmes nées entre 1946 et 1955 commencent à repousser le moment de vivre à deux. Quelque 14 % des femmes âgées entre 26 et 35 ans étaient célibataires, contre 11 % des femmes du pré-baby-boom au même âge.

Les femmes de la deuxième vague du baby-boom nées entre 1956 et 1965 étaient de plus en plus présentes sur le marché du travail.

En 1981, 70 % des femmes âgées de 16

à 25 ans avaient un emploi rémunéré, mais la recherche d'emploi se faisait «dans un contexte moins favorable».

Les femmes du post-baby-boom ont continué, quant à elles, à envahir le marché de l'emploi dans les années 80, malgré un ralentissement et une restructuration de l'économie. En 1991, 74 % des femmes de cette génération occupaient un emploi.

Avec le temps, la présence des enfants au foyer a eu un effet moins important sur l'activité des femmes sur le marché du travail.

En 1971, 34 % des femmes ayant des enfants travaillaient à l'extérieur du domicile, contre 62 % en 1981 et 71 % en 1991.

Statistique Canada note que le niveau de scolarité des femmes s'est accru d'un groupe à l'autre.

Pour ce qui est de leur revenu, il a augmenté considérablement pendant les années 1971 à 1981: de 25 % pour les femmes du pré-baby-boom et de 55 % pour celles de la première vague du baby-boom.

Cette forte croissance ne s'est pas répétée dans les années 1980. La plupart des femmes de toutes les catégories ont vu leurs revenus décliner. Les post-baby-boom ont subi une chute de 6 % par rapport aux femmes de la deuxième vague.

EN BREF

NÉO-NAZIS: ENQUÊTE

Ottawa (PC) — Le solliciteur général Herb Gray a déclaré qu'il souhaitait une enquête rapide, mais complète, sur les allégations selon lesquelles un informateur rémunéré du Service canadien du renseignement et de sécurité (SCRS) a contribué à fonder et diriger le plus important groupe néonazi du pays. Cela servira à rassurer le public quant au rôle de l'agence nationale de renseignement, a dit mardi M. Gray à l'issue d'une réunion du cabinet. Le comité de surveillance du SCRS, qui est nommé par le gouvernement et qui doit s'assurer que l'agence de renseignement agit dans le respect des lois du pays, enquête présentement sur ce qu'un porte-parole du comité a qualifié de «graves allégations». Le porte-parole, qui a demandé à ne pas être identifié, n'avait pas voulu élaborer lundi sur le type d'enquête poursuivie à la suite de l'article paru dans le *Toronto Sun*, qui révélait cette affaire. Hier, M. Gray n'a pas non plus voulu donner plus de détails avant la publication du rapport d'enquête.

DROGUES ET TESTS

Ottawa (PC) — Faire passer des tests pour dépister la présence de drogues illégales dans l'organisme des demandeurs d'emploi ne représente pas un viol de leurs droits, a décrété hier le Tribunal canadien des droits de la personne. Dans son jugement, le tribunal a rejeté une plainte déposée par l'Association canadienne des droits civils au nom des nouveaux employés de la Banque Toronto Dominion. Cette banque a pour politique de faire passer ces tests à tous ses nouveaux employés et à ceux qui retournent à leur emploi pour identifier ceux qui utilisent des drogues, «afin de maintenir un milieu de travail sécuritaire, sain et productif, pour assurer la sécurité des fonds et de la vie privée de la banque et de ses clients et pour protéger sa réputation».

SNOWBIRDS ET SANTÉ

Toronto (PC) — Un groupe de citoyens de l'âge d'or qui passent l'hiver dans le Sud poursuivent le gouvernement de l'Ontario devant la justice parce qu'il a réduit ses paiements d'assurance-santé à l'extérieur de la province. L'Association canadienne des Snowbirds — c'est le nom du groupe — veut que la Cour provinciale de l'Ontario statue que la politique du gouvernement néo-démocrate est contraire à la Loi canadienne sur la santé. Les Snowbirds espèrent qu'un jugement qui leur serait favorable pousserait l'Ontario, de même que les autres gouvernements provinciaux, à modifier leurs politiques, entre autres parce qu'un tel jugement inciterait Ottawa à les pénaliser s'ils n'appliquent pas la loi fédérale. En conférence de presse, hier, le groupe s'est défendu d'être un «rassemblement de petits vieux qui veulent un traitement de faveur et qui n'ont pas la sympathie du public». «Nous ne demandons rien de plus que les autres citoyens», s'est exclamé Don Slinger, l'un des membres du groupe.

CANCER ET ASPIRINE

Philadelphie (AP) — Une étude publiée cette semaine par des chercheurs de l'école de médecine d'Harvard révèle que la consommation régulière d'aspirine diminue sensiblement les risques de cancer du côlon ou du rectum. Menée pendant six ans auprès de 47 900 hommes âgés de 40 à 75 ans, cette étude montre que l'utilisation régulière d'aspirine pendant plusieurs années pourrait également réduire les risques d'évolution cancéreuse d'une tumeur au côlon ou au rectum. L'équipe de chercheurs dirigée par le docteur Edward Giovannucci estime que l'utilisation d'aspirine au moins deux fois par semaine diminue de 32 % les risques de tels cancers et diminue de moitié l'évolution grave de la maladie. Mais les auteurs de cette étude se gardent toutefois de recommander la consommation d'aspirine dans le seul but de prévenir ces cancers.

UN GROS MORCEAU

Brampton, Ontario (PC) — Une fillette de huit mois s'est retrouvée à l'hôpital après avoir avalé un morceau de haschisch de 28 grammes, de la grosseur d'une pièce d'un dollar, a déclaré le porte-parole du service de police, le sergent Gerry Davenport. Le bébé a été admis à l'hôpital le 4 août, souffrant d'overdose. L'ami de la mère de l'enfant a été accusé de possession de drogue. Le jeune homme de 20 ans a également été accusé lundi de bris de probation. Le sergent Davenport ignorait si la fillette était encore à l'hôpital. Mais il a affirmé qu'elle allait «bien et elle est suivie de près par la Société d'aide à l'enfance et la police». Les policiers ne divulguent pas les noms des personnes impliquées dans cette affaire pour protéger l'identité de l'enfant.

LE DEVOIR

VOUS INVITE À

DÉCOUVRIR LE SECRET DES VINS

ATELIERS VINS ET FROMAGES

TOUS LES JOURS AUX FÊTES GOURMANDES

17H00 ET 18H00
STAND # 238

Deux ateliers par jour dirigés par des connaisseurs réputés tels Jules Roiseux, Pierre Séguin, Champlain Charest, François Chartier, Claude Langlois...

Le coût des ateliers est variable selon les vins en dégustation.

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

Un repas gastronomique

CE REPAS GASTRONOMIQUE POUR 4 PERSONNES AU BISTRO À CHAMPLAIN, D'UNE VALEUR DE 400\$, EST VALIDE JUSQU'AU 11 AOÛT 1995.

POUR PARTICIPER:

1. Complétez correctement le coupon de participation.
2. Visitez les Fêtes Gourmandes Internationales de Montréal du 11 au 21 août, et dégustez les vins fins du BISTRO À CHAMPLAIN.
3. Déposez votre coupon de participation dans la boîte identifiée sur le site au stand #238 - BISTRO À CHAMPLAIN, ou postez-le à: Concours "Un repas gastronomique - Fêtes Gourmandes" Le Devoir, 2050, rue de Bleury - 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tirage le 21 août 94, 18h00, stand #238 - BISTRO À CHAMPLAIN

LE DEVOIR

"Un repas gastronomique"

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____ TÉL. () _____

Question mathématique: ((4 x 2) + 20 + 2) - 3 =

Les règlements de ce concours sont disponibles à nos bureaux. Aucun facsimilé.

..... Je suis abonné(e) au Devoir. J'achète Le Devoir à: _____

ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7074 Tél: (514) 989-0900
La maîtrise des intangibles

Les Fêtes Gourmandes Internationales de Montréal

11 au 21 août - Île Notre-Dame

ADMISSION GÉNÉRALE

12 ans et moins: 50c

Un tour du monde des plaisirs de la table!

Des mets et des boissons de 30 pays.

Animations - Jeux - Concours - Démonstrations culinaires - Etc.

LE DEVOIR

MONTREAL

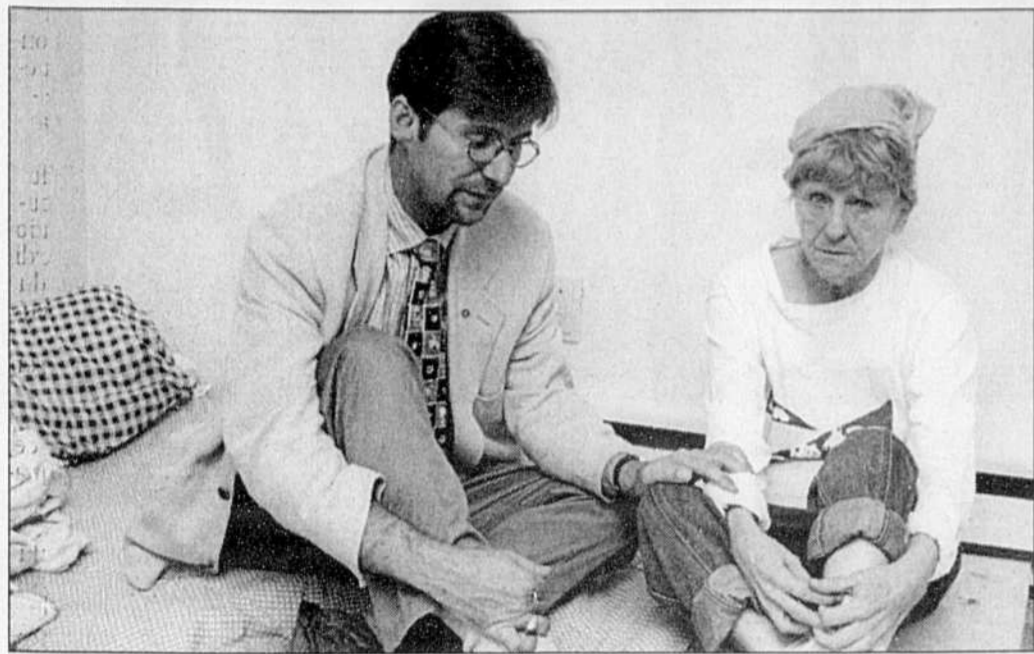


PHOTO JACQUES NADEAU

Réjean Thomas avec Yvette dans son appartement: seule, diabétique et sans nourriture.

Trente minutes dans la vie du candidat Réjean Thomas

Un médecin sonne à la porte

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Yvette a reçu de la visite, hier. Chose rare. Habituellement, lorsqu'on frappe, c'est son *shylock* qui vient chercher de l'argent. Cette fois, Réjean Thomas, le médecin des pauvres lancé comme une balle en politique dans Saint-Henri-Saint-Anne, est à la porte.

Yvette lui avait écrit une lettre il y a quelques jours. Une petite lettre de trois phrases lui demandant de passer à la maison parce qu'elle est seule, diabétique et sans nourriture.

«J'ai reçu la lettre samedi, me dit le docteur. Je m'en vais la rencontrer. Vous venez?»

Regard rapide à l'édifice délabré, trois coups secs sur la porte, Réjean Thomas attend Yvette la tête penchée, cherchant les mots justes avant d'entrer. Il n'en aura guère besoin. D'entrée de jeu, la détesse de la dame commande au docteur d'ouvrir les bras plutôt que la bouche.

Yvette a 59 ans. Elle vit avec ses deux chats dans un petit deux pièces où s'entassent l'ennui, une petite télé et un matelas troué qui lui sert de lit et de divan. Yvette invite le docteur à s'y asseoir.

«Vous savez, ça me donne mal au dos ce truc-là. J'ai essayé d'avoir un meilleur matelas à l'Armée du salut, mais là-bas, c'est devenu aussi cher que chez Eaton. Alors je me contente de ce que j'ai.»

— Mais qu'est-ce qui vous est arrivé?, lui demande doucement Réjean Thomas.

— Je me suis fait voler mon chèque de BS il y a deux mois. 585 dollars. Tout ce que j'avais pour vivre. La police est venue, mais n'a jamais retrouvé le gars qui s'est enfui avec ma sacoche. Alors, une amie m'a présenté un *shylock*. Il m'a prêté 100 dollars. Je lui ai remboursé 145 dollars. Le premier août, il m'avancait un autre 100 dollars. Dans deux semaines, je lui remettrai encore 145 dollars.

— Vous êtes entrée dans un engrenage dangereux...

— Mais je n'ai personne d'autre pour m'aider, répond-elle. Mes trois enfants sont aussi sur le BS. Elles n'ont pas de conjoint et élèvent huit enfants.

— Réjean Thomas se tait. Il esquisse un sourire puis reprend:

— Il existe une cuisine populaire dans le quartier. Vous le savez, Yvette? Des groupes communautaires qui pourraient vous aider.

— Non docteur, je n'en ai jamais entendu parler.

La bande sonore du film présenté au canal 10 résonne sur les murs de contreplaqué, meublant l'espace du deux et demi mais pas l'esprit de la locataire, maintenant ailleurs. La présence du docteur l'a reconfortée.

— Excusez-moi, lui dit-elle, en essayant une larme de la main gauche pendant que l'autre repose confortablement dans celle de l'aspirant député.

Réjean Thomas se lève, la serre dans ses bras avant de lui souhaiter bonne chance et de lui promettre son aide.

Yvette regarde son drap bleu en flanelle qui lui sert de rideau, puis lève timidement les yeux pour saluer le docteur. Yvette est contente.

«Je vais faire un ou deux téléphones, précise Thomas en arpentant la ruelle qui nous conduit à sa voiture. On peut facilement l'aider. Au moins à se nourrir et à se trouver un meilleur matelas.»

Réjean Thomas est sur le trottoir et examine les maisons qu'il lui reste à visiter. Les gens le reconnaissent et le saluent de la main.

«Toé t'es correct, man, lui lance un motocycliste. Tu l'occupes du monde qui ont de la misère, pis c'est pour ça que je vais voter pour toé.»

Thomas reprend son porte-à-porte. Angélique, le candidat.

«Bonjour docteur, je vous ai vu à la télévision, comment allez-vous?»

Il va bien.

L'accueil qu'il reçoit sur le perron des triplex de Saint-Henri est chaleureux. Il sent la sympathie des francophones, flaire le vent de mécontentement à l'endroit des libéraux. Mais il sait bien qu'avec 20 % d'allophones dans le comté, la partie est loin d'être gagnée.

«Les statistiques sont contre moi. Les Italiens m'ont clairement fait savoir que l'idée du *Piquou* de séparer le Québec du reste du Canada ne fait pas leur affaire.» Mais il sait qu'il peut l'emporter. Parce que l'image du docteur, empreinte de confiance et de dévouement, est forte et omniprésente. À preuve, personne ne lui a encore «crié des noms».

Le docteur Thomas se réjouit aussi de voir qu'il est de moins en moins réduit au seul rôle de M. Sida, le médecin-à-la-télévision-qui-soigne-les-sidéens. Une étiquette réductrice qui lui colle à la peau et que la politique (grâce lui soit rendue!) est en train, curieusement, de découper petit à petit.

Rien entre deux rues

Sainte-Catherine sera rénovée mais pas entre Guy et MacKay

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La rue Sainte-Catherine n'est pas près d'être revitalisée entre les rues Guy et MacKay. Le propriétaire du quadrilatère barricadé, une compagnie suisse, veut démolir le cinéma York et les édifices adjacents pour en faire un parking. «Le cinéma a brûlé, c'est une perte totale et ça ne sert plus à rien de le laisser debout», a déclaré hier au *Devoir* Crelso Grasson, administrateur du Centre Guy Inc., propriétaire de ces lieux évalués à quelque 15 millions de dollars mais qui sont laissés à l'abandon depuis trois ans.

«Il faut démolir, tout niveler; ça n'a pas de sens de laisser ces immeubles ruinés en l'état, dit-il. Nous, on avait loué par bail emphytéotique de 90 ans à une compagnie qui était associée à la Great West Life et qui avait commandé des plans au meilleur architecte de Montréal, Ray Affreck, pour un édifice de 21 étages. On n'a pas pensé qu'il pouvait y avoir un problème, puisqu'une compagnie de Paul Desmarais était associée à ce projet-là, et c'est pourquoi on l'a choisi. Mais après deux ans, à cause de la situation du marché immobilier, First Urban a cessé de payer son loyer.»

Entre-temps, cette compagnie sous bail, First Urban, appartenant à Lyon Jacobs, avait commencé la démolition des immeubles du quadrilatère et il y a eu un feu au cinéma, causé par le chalumeau de l'un des ouvriers. «C'est irrécupérable», dit M. Grasson, qui doute qu'il y ait un autre projet immobilier avant cinq ans.

«Ça nous coûte 300 000 dollars de taxes par année, ce terrain-là, dit-il. Il faut des revenus pour payer ça.» Les terrains et bâtiments ont été achetés de quatre propriétaires différents à compter des années 1970; puis, en 1989, le projet Centre York, d'une centaine de millions de dollars, a été constitué. Il y avait là un parking auparavant, estime M. Grasson. L'administrateur pensait donc qu'il avait des droits acquis pour rétablir la situation antérieure mais la Ville lui a fait savoir par lettre que les droits acquis d'un stationnement sont perdus après deux ans d'inutilisation.

Le jour de la conférence du maire sur les dépenses d'infrastructures pour l'embellissement de la rue Sainte-Catherine, M. Grasson a reçu une autre lettre de la Ville lui intimant de réparer les barricades sinon la chose serait faite par les employés municipaux. M. Grasson sait ce qu'il en coûte dans ces conditions. Aujourd'hui même, le Centre Guy enverra donc des ouvriers au coin des rues Guy et Sainte-Catherine, mais l'allure de la place n'est pas appelée à changer, à moins de devenir à nouveau un parking.

«C'est sûr que si la Ville nous autorise à démolir, on va le faire, et s'ils veulent planter des arbres, on va les laisser faire. Ils peuvent mettre Doré au milieu et des drapeaux autour, s'ils le désirent.» M. Grasson ne prise guère ces empêchements de la Ville. Il me montre les plans réalisés pour ce qui devait s'appeler le Centre Guy, le projet mort-né de First Urban.

C'est une compagnie suisse, que M. Grasson ne veut pas nommer, qui est propriétaire du Centre Guy. Lui-même est originaire du Tessin et il réside à Montréal depuis 1954. Cette même compagnie est également propriétaire de la Tour Stanley, un édifice à appartements au coin de McGregor, où se trouvent les bureaux de M. Grasson. Dans chaque cas, une compagnie différente est formée. L'une de ces compagnies s'appelle Fussen Investments Ltd. Ces investisseurs suisses détiennent aussi un bâtiment industriel, rue Saint-Patrick, ainsi que d'autres immeubles, rues Saint-Paul et William. Il s'agit de capitaux respectables, dit-il sans accepter de les identifier.

«Le Centre York était sur le point d'être incorporé. Le projet architectural fut approuvé officiellement le 27 février 1989. Mais il y a trois ans, tout a été abandonné. Maintenant, je suis pris avec ça. Pourquoi laisser une telle cochonnerie? L'édifice n'est pas réparable et le cinéma n'existe plus depuis le feu. Je ne vois pas d'autre solution dans la situation actuelle, avec le nombre de bureaux actuellement vides. Que la Ville mette des arbres autour du parking, je n'ai rien contre. En tout cas, il n'y a pas intérêt à bâtir vite dans la situation actuelle.»

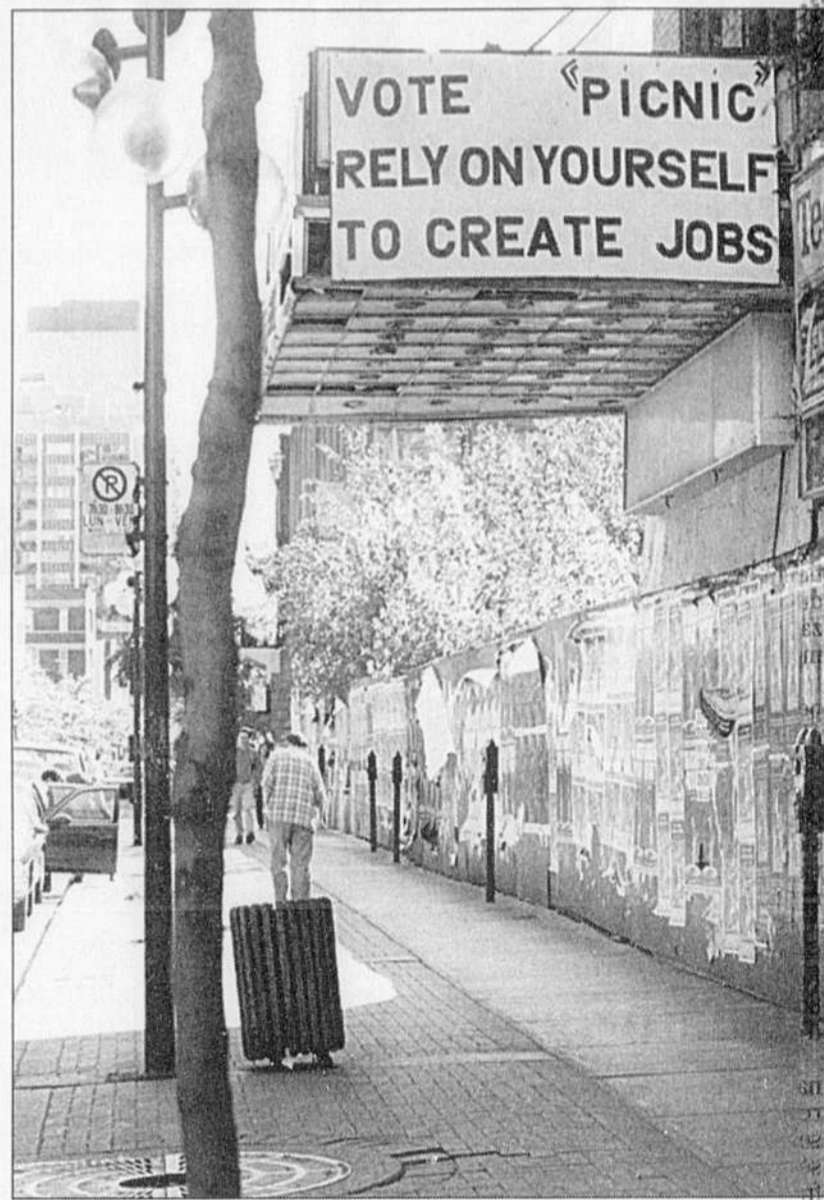


PHOTO JACQUES GRENIER

L'ancien cinéma York: «Il faut démolir, tout niveler...»

Kanesatake: un super-bingo

LE DEVOIR

Malgré les menaces de poursuites du gouvernement et une intervention possible de la Sûreté du Québec, le Conseil de bande de Kanésatake organisera comme prévu, lors de la fin de semaine de la fête du Travail, son super-bingo au cours duquel plus de 60 000 dollars en prix seront attribués.

Divers porte-parole de la communauté mohawk ont fait savoir hier que les organisateurs n'avaient pas besoin d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux, tout simplement parce que l'événement avait lieu en territoire mo-

hawk et non québécois. On se rappelle qu'en 1989, la Sûreté du Québec était intervenue à Kanésatake pour saisir des équipements et procéder à des arrestations en rapport avec la tenue d'un bingo sur la réserve.

«Le Conseil de bande nous a autorisés à organiser ce bingo et c'est la seule permission dont a besoin», signale une résidente.

À Québec, le ministre des Affaires autochtones, Christos Sirros, a recommandé aux Québécois de s'abstenir d'assister à l'événement, précisant que les organisateurs et les participants s'exposaient à des poursuites possibles.

La sépulture de Maisonneuve existerait toujours

Paris (PC) — Les premières fouilles archéologiques menées dans le secteur où repose probablement Paul de Chomedey de Maisonneuve à Paris se terminent demain sur une note encourageante: il y a de «bonnes chances» pour que la sépulture du fondateur de Montréal, trois siècles après sa mort, existe toujours.

Décédé en septembre 1676, le Sieur de Maisonneuve a sans doute été inhumé (comme il l'avait demandé dans son testament) dans la chapelle Saint-Charles du couvent des Pères de la doctrine chrétienne, détruite en 1932. Une école a depuis été construite à cet endroit mais le «sondage d'évaluation» réalisé ces quinze derniers jours près de la place de la Contrescarpe dans le cinquième arrondissement a permis d'établir que le site avait survécu «au niveau archéologique». La chapelle se trouvait bel et bien à cet endroit. De nombreux fragments de poteries et, surtout, des ossements humains y ont été découverts.

«Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus. Ça comble tous nos espoirs», a déclaré l'historien Denis Sanson, le président du Comité historique Maisonneuve, grand maître d'œuvre de ce projet. «Ces restes humains correspondent à la période d'occupation de la chapelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il y a donc bel et bien un cimetière dans les vestiges.»

«Les résultats sont extrêmement positifs, renchérit l'archéologue Jean-Guy Brossard, du Musée de Pointe-à-Callière, qui mène les recherches sur le terrain. Nous ne pouvons pas exclure que les sépultures soient encore là.»

DU 1^{er} AU 20 AOÛT

SOLES

COMMENT NE PAS CRAQUER À CES PRIX-LÀ?

Les soldes Roche-Boois, c'est le moment idéal pour changer de salon ou de chambre à coucher, pour dénicher un petit meuble en rotin ou craquer pour un nouveau canapé. Du 1^{er} au 20 août parmi, les meubles d'expositions, les fins de séries,

prototypes, salons cuir ou tissu, bahuts, tables et chaises, contemporains ou de style, tapis et lampes, choisissez la décoration que vous aimez et meublez votre maison à prix de rêve. Ne manquez pas les soldes Roche-Boois.

ROCHE
BOOIS

Montréal, 1425, boul. René-Lévesque Ouest, H3G 1T7. Tél.: (514) 871-9070
Ouvert dimanche 21 août de 12 à 17 heures

2039097 108

CHANTAL DESCHAMPS
Montréal, Guérin, 1994
ISBN 2-7601-2595-5
(112 p.), 27,20 \$

EN RECHERCHE

guérin
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307

LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2J3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

GRANDE VENTE 90^e ANNIVERSAIRE

ON FÊTE ÇA EN GRAND!

Aspire 9 490\$



- ◆ Moteur 4 cylindres ◆ Boîte manuelle 5 vitesses
- ◆ Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant ◆ 2 rétroviseurs extérieurs

Aerosport 16 990\$



- ◆ Moteur V6 de 3 litres ◆ Climatiseur ◆ Boîte automatique 4 vitesses
- ◆ Freins assistés avec antiblocage aux roues arrière ◆ Servodirection ◆ Groupe Décor Sport: jantes en aluminium, becquet avant, marchepieds, bandes décoratives

Tempo/Topaz 11 990\$

Édition Max



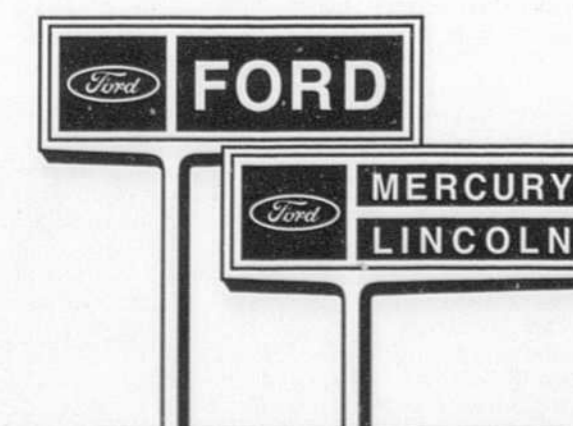
- ◆ Moteur 4 cylindres ◆ Boîte automatique ◆ Climatiseur
- ◆ Rétroviseurs à télécommande électrique ◆ Groupe Édition Max: peinture deux tons, porte-bagages de coffre noir, jantes en aluminium à 7 rayons

Ranger XL 10 990\$



- ◆ Servofreins avec antiblocage aux roues arrière ◆ Servodirection ◆ Boîte manuelle 5 vitesses
- ◆ Radio AM/FM stéréo avec montre ◆ Banquette 60/40 en tissu ◆ Glaces teintées
- ◆ Jantes en aluminium coulé ◆ Pneus toutes saisons ◆ Pare-chocs arrière avec marchepied

Venez célébrer avec nous et profitez de ces rabais!

36 GARANTIE
sans franchisePour tout renseignement,
1 800 561-FORDPROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750\$
valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes
Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury
ENCORE PLUS POUR VOUS!

ÉLECTIONS QUÉBEC

LA COLONNE DU CANDIDAT

La cause des démunis

Dans l'hypothèse de l'accession du PQ au pouvoir, Réjean Thomas voudrait que ce gouvernement épouse la cause des démunis et qu'il leur permette de retrouver leur dignité.

Le candidat péquiste du comté de Saint-Henri-Sainte-Anne s'est fait connaître pour son implication dans la clinique Actuel, spécialisée dans le traitement des malades affligés par les MTS et le sida. On l'appelle le médecin des pauvres, mais il préfère se voir comme le «médecin des exclus».

Au cours de ses dix ans de pratique médicale, le Dr Thomas a côtoyé la misère, la souffrance et le désespoir des jeunes. Une expérience de vie qui, confiait-il au *Devoir*, a pesé lourd dans sa décision de faire le saut en politique.

A travers l'exercice du porte-à-porte, le candidat-vedette du PQ a constaté que la situation continue de se dégrader, que les personnes âgées sont en colère et que les jeunes angoissent dans le désespoir. «Ils ont l'impression d'être irrécupérables. Mon plus gros travail, ce n'est pas de les convaincre de voter pour moi, c'est de les convaincre d'aller voter.»

De tous les indicateurs du désespoir, le décrochage scolaire lui paraît être le plus éloquent. Ministre, Réjean Thomas ne sait pas s'il sera appelé à faire partie du prochain gouvernement mais, quoi qu'il arrive, il compte s'employer à convaincre ses collègues que la seule façon de lutter contre le décrochage scolaire est d'investir dans la prévention et la réinsertion sociale. «Si on n'investit pas immédiatement dans la prévention, on se ramassera avec des jeunes dans la rue, avec la délinquance, la prostitution, le suicide, la toxicomanie et le sida.»

Par delà tous les maux de société, une agréable surprise attendait le candidat péquiste dans sa cabale électorale: l'émergence d'une solidarité sociale. Il a constaté jusqu'à quel point les personnes âgées sont préoccupées par les problèmes des jeunes. A son avis, cette solidarité des générations devrait pouvoir contribuer à la solution du problème. A la condition que le prochain gouvernement sache se mettre à l'écoute des gens. «Les gens ont un gros bon sens, mais on ne les a pas écoutés. Il faut faire de la politique avec son cœur et rester près du terrain.»

L'exercice de la démocratie

Si jamais il parvient à se faire élire dans son comté de Rivière-du-Loup, Mario Dumont profitera de sa présence à l'Assemblée nationale pour exiger du prochain gouvernement qu'il améliore le fonctionnement des institutions politiques.

Plus il avance dans sa jeune carrière de chef politique, plus il réalise que le système électoral et politique du Québec favorise les vieux partis et le bipartisme.

Depuis le début de cette campagne, le discours du chef de l'Action démocratique a tourné autour de thèmes comme l'assainissement des finances publiques, le gaspillage, le rôle du vérificateur général, les détournements de fonds de la Société d'assurance du Québec, le développement régional, la réglementation abusive du fonctionnement des entreprises et la souveraineté-partenaire.

Mais au-delà de tout, Mario Dumont croit qu'il faut modifier les règles du jeu pour une participation plus authentique du citoyen à l'exercice de la vie démocratique. Il estime en outre que le système décourage l'émergence de nouveaux partis politiques. A cet égard, il propose que l'on fasse table rase des privilèges des vieux partis, comme celui qui consiste à verser à chacun de leurs candidats, en début de campagne, une avance de 15 000 dollars en avance sur leurs remboursements. Il a déclaré au *Devoir* vouloir en outre que l'on interdise au parti gouvernemental d'avoir recours à des attachés politiques payés par l'Etat pour travailler dans les comités électoraux. Enfin, il préconise le vote libre en Chambre.

De la condition féminine

La candidate du PQ dans le comté de Laporte, sur la Rivière sud de Montréal, trouve que trop de problèmes graves sont évacués du discours électoral de cette campagne.

Politologue âgée de 27 ans, Annick Bélanger souhaite que les candidates de tous les partis abordent avec plus d'insistance le thème de la condition féminine.

Dans cette optique, la déduction automatique des pensions alimentaires est une mesure qui figure au premier rang de ses priorités. Que le premier ministre Johnson ramène sur le tapis le vieux projet de loi que son gouvernement n'avait pas eu le courage de mettre en vigueur tient à son avis du plus pur égalitarisme. A cet égard, elle fait observer qu'il y a longtemps que l'engagement électoral du PQ est inscrit à son programme.

En parcourant le comté de Laporte jusque dans ses plus sombres recoins, Annick Bélanger a fait connaissance avec une misère qu'elle ne savait pas si aiguë. Elle a rencontré toutes ces mères qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui ont besoin de leur pension alimentaire «pour leur survie». Dans les circonstances, la candidate du PQ reproche à son adversaire, le ministre des Finances, de ne faire campagne que dans les secteurs cossus du comté. «Le visage du démuné, André Bourbeau ne le connaît pas. Il ne l'a pas vu. Et il ne veut pas le rencontrer.»

Pierre O'Neill

La tournée des chefs

Le premier ministre Daniel Johnson, présidera aujourd'hui un conseil des ministres à Québec avant de poursuivre sa campagne électorale dans la région de la Vieille Capitale. Il sera de passage à Sainte-Foy et à Charlesbourg. Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, sera quant à lui en tournée dans la métropole. Il sera accueilli à l'Hôtel de Ville de Montréal par le maire Jean Doré et rencontrera ensuite des représentants d'organismes communautaires du quartier Saint-Henri. Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, fera quant à lui campagne dans la région de Trois-Rivières.

Parizeau: oui aux compressions, mais tout à fait autrement

Le chef du PQ veut éliminer le déficit sur les dépenses courantes en deux ans

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Châteauguay — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, ne nie pas qu'il faille comprimer les dépenses du secteur public, mais il estime que le plan de compressions préparé par le gouvernement libéral doit être revu.

Selon M. Parizeau, les réductions de dépenses imposées aux différents ministères, et en particulier dans le réseau de la santé et des services sociaux, ont été commandées de façon «aveugle», ce qui produit des «résultats absurdes». Il a donc promis, hier, de «réviser ça complètement».

Il a également prédit être capable d'éliminer le déficit sur les opérations courantes du gouvernement en deux ans et souhaité augmenter les investissements publics (épuration des eaux, hôpitaux, écoles, routes) de 4,5 à cinq milliards de dollars par an, sans affecter le déficit.

Il a refusé de s'engager à réduire l'ampleur des réductions budgétaires prévues par le gouvernement libéral à hauteur de deux milliards de dollars au total pour l'année en cours (ce qui occasionne entre autres la suppression de 4000 postes), dont quelque 200 millions de dollars dans le seul réseau de la santé. «Là, je ne sais pas, dit-il. Je ne vais pas faire de commentaires avant d'être là (au gouvernement).»

«Je ne me prononce pas sur l'ensemble. Je vous assure qu'il y a un certain nombre d'endroits dans le gouvernement où il y a encore des ponctions à faire, a-t-il soutenu. Ce dont je parle, c'est de réaffectation. Il faut attendre de voir le portrait avant de dire comment on va réaffecter les choses.»

M. Parizeau veut revoir le plan des compressions imposées par les libéraux «parce que je ne suis pas du tout convaincu que ça tombe aux bons endroits». Il n'est «pas du tout convaincu que les coupures dans les services administratifs aient suffisamment d'ampleur, alors que je suis convaincu que les coupures dans des services directs à la population ont beaucoup trop d'ampleur».

A l'hôpital de Lachine, a-t-il raconté, on pratique plus qu'ailleurs la chirurgie d'un jour, ce qui leur procure des économies considérables: le patient se présente à l'hôpital le matin, en sort le soir. «Ils ont été quand même assujettis aux coupures qui étaient appliquées à des hôpitaux qui ne faisaient pas (de chirurgie d'un jour) pour les inciter à en faire», s'est-il étonné.

Politique budgétaire

M. Parizeau poursuivait sa tournée en Montérégie, où il a visité une usine et un producteur maraîcher à Châteauguay et à Valleyfield. Ayant remis à plus tard la publication d'un engagement qu'il avait prévu prendre hier, en faveur d'un fonds de démarrage des entreprises, le chef péquiste s'est livré aux journalistes qui l'ont interrogé sur sa politique budgétaire.

Il a répété que, dans l'état actuel des finances publiques, son gouvernement ne disposera d'aucune marge de manœuvre et qu'en conséquence, plusieurs objectifs inscrits au programme du parti ne pourront être atteints tout de suite.

«Il faut d'abord se développer une marge de manœuvre. Le programme et la plate-forme s'appliquent au fur et à mesure où on en a les moyens. On aura les moyens d'autant plus vite qu'on fera un bon travail pour relever l'économie.»

En appui à la relance, M. Parizeau a chiffré à cinq milliards de dollars le montant qu'il consacrerait aux investissements publics, soit un demi-milliard de plus qu'en



Jacques Parizeau visitant une usine hier en Montérégie: «On fera un bon travail pour relever l'économie.»

1993, sans compter Hydro-Québec qui investit autant à elle seule.

M. Parizeau veut remettre en route la construction d'usines d'épuration des eaux dans les municipalités où il n'y en a pas encore, mener le métro à Laval (comme il s'y est déjà engagé) ou accélérer les investissements dans les hôpitaux, les écoles ou les cégeps, les axes routiers, qui sont retardés depuis quelques années en dépit des promesses.

Ces investissements seraient financés par emprunts à long terme et n'auraient pas d'effet sur le déficit, répète-t-il, puisque les intérêts sont capitalisés.

«Sur cette base-là, vous pouvez faire des investissements assez considérables, donner de l'emploi à beaucoup de monde, faire en sorte que les revenus des impôts entrent pendant la phase de la construction, et votre impact sur le déficit est minime pendant au moins quelques années, jusqu'à ce que l'activité économique ait remonté.»

A cet égard, M. Parizeau note que le gouvernement fédéral a fait le même raisonnement pour lancer son programme conjoint de modernisation des infrastructures. Les trois paliers de gouvernement consacreront en deux ans, au Québec seulement, un milliard et demi de dollars à des travaux de construction financés pour l'essentiel par des emprunts. Quelque 500 millions de dollars incomberont au gouvernement du Québec.

S'il empruntera pour financer des travaux d'immobilisation, dont la durée de vie s'étale sur plusieurs années et qui laissent un actif en échange, le chef péquiste pro-

met de cesser «d'emprunter pour payer l'épicerie» et prévoit pouvoir, grâce à la reprise économique, effacer «l'essentiel du déficit des opérations courantes au cours des deux prochaines années».

Le déficit des opérations courantes, c'est la différence entre les revenus du gouvernement et les dépenses qu'il fait pour payer les salaires de ses employés et financer les services qu'il offre à la population (ce qu'on appelle «payer l'épicerie»). Il ne tient pas compte des dépenses encourues pour financer des immobilisations (comme la construction des routes ou des écoles), puisque ces dépenses sont amorties sur plusieurs années.

Ce déficit des opérations courantes s'élevait à 3,4 milliards de dollars l'année dernière. Le gouvernement de Daniel Johnson prévoyait le réduire à néant d'ici 1997-1998. M. Parizeau croit également pouvoir y parvenir.

Le gouvernement Lésage, à l'époque où M. Parizeau était ministre des Finances, n'était parvenu qu'une seule fois à dégager un surplus sur les opérations courantes: c'était lors de sa première année au pouvoir, en 1977-1978. En 1980-1981, il avait atteint un sommet avec un déficit sur les opérations courantes de 2,5 milliards de dollars, sur un budget total de 18 milliards de dollars. Pour l'année en cours, le gouvernement Johnson prévoit un déficit sur les opérations courantes de 2,8 milliards sur un budget de 42 milliards de dollars.

Le chef péquiste a terminé la journée par une croisière et une réception en compagnie des maires de la région de Valleyfield et du candidat péquiste dans Salaberry-Soulanges, M. Serge Deslières.

Débat des chefs

Injonction de l'Action démocratique contre les télédiffuseurs

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Furieux de voir leur chef ignoré, les représentants de l'Action démocratique du Québec ont déposé hier après-midi une injonction pour forcer les télédiffuseurs à inclure Mario Dumont au débat des chefs qui doit être diffusé le 29 août prochain.

La requête déposée en Cour supérieure par l'ADQ vise à la fois les trois télédiffuseurs membres du consortium (SRC-TVA-RQ), de même que le chef du PQ, Jacques Parizeau, et le chef libéral, Daniel Johnson.

Et cela parce que l'injonction vise d'une part à obliger le consortium à intégrer le chef de l'ADQ, Mario Dumont, au débat télévisé, et d'autre part à forcer les leaders du PQ et du PLQ à céder une partie de leur temps d'antenne au chef banni.

«Nous ne voulons pas empêcher la tenue d'un débat. Nous voulons seulement

que les électeurs disposent d'un maximum d'information pour faire un choix éclairé le 12 septembre», a déclaré hier soir en conférence M. Gérard Trotter, président du comité électoral de l'ADQ.

Les partisans de Mario Dumont allèguent que l'article 423 de la loi électorale du Québec, qui exige qu'un traitement équitable soit accordé aux partis en termes de temps d'antenne gratuit, s'applique au débat des chefs. «Cet article vise aussi une émission d'affaires publiques, comme le débat des chefs, où on accorde du temps d'antenne aux chefs. Ce n'est pas la même chose qu'un reportage de nouvelles», a soutenu hier Me Claude Carignan, conseiller juridique de l'ADQ.

Malgré cette injonction, Me Carignan croit que son parti ne nie pas pour autant la liberté des médias de traiter l'information à leur gré, mais cherche simplement à faire respecter la loi électorale.

La requête en injonction interlocutoire doit être présentée demain au Palais de

justice de Montréal.

Au Canada, des procédures ont déjà été entreprises pour forcer un réseau à inclure un chef à un débat — invoquant les règles du CRTC ou la liberté d'expression —, mais sans succès. Dans le cas présent, l'ADQ affirme que la loi électorale du Québec pose des exigences différentes des règles du CRTC.

Malgré ce revirement, les représentants du Parti québécois, du Parti libéral et du consortium des télédiffuseurs se rencontreront à nouveau ce matin pour poursuivre leurs discussions sur le débat des chefs.

Dès le départ, les réseaux s'étaient opposés à l'idée d'inviter le chef de l'Action démocratique, voulant limiter le débat aux deux principaux partis.

Hier, le porte-parole du consortium n'a pu être joint hier soir pour commenter cette injonction. Le négociateur du Parti libéral, M. Fernand Lalonde, s'est refusé à tout commentaire, mais soutient que la

rencontre aura lieu comme prévu à 7h30 ce matin à Télé-Métropole.

Dans sa proposition initiale, le Parti québécois avait réclamé que le débat soit annulé si jamais des procédures étaient prises pour empêcher sa tenue. Cette exigence a par la suite été retirée.

Les deux formations politiques ont étudié lundi, toute la soirée, la proposition initiale faite par le consortium SRC-TVA-RQ. Des ajustements ont été apportés aux questions et aux thèmes, à la demande des partis, a affirmé Mme Claire Samson, porte-parole du consortium. Les discussions semblaient être sur la bonne voie, après des débuts difficiles.

Lundi matin, le Parti québécois avait refusé d'étudier la proposition du consortium, choqué par le brouhaha provoqué par un article de presse affirmant que le PQ refusait d'aborder le thème de la souveraineté lors de ce débat. Le PQ a rendu sa propre proposition publique dans la journée pour rétablir les faits.

Les délégués péquistes de Québec dévoilent leur programme

Québec (PC) — Les onze candidats péquistes de la région de Québec ont dévoilé, hier, le programme de leur parti pour la capitale, soit une trentaine de promesses dont ils n'ont toutefois pas précisé le coût.

C'est le député sortant de Portneuf, Roger Bertrand, qui a dévoilé la liste des engagements et son collègue candidat dans Charlevoix, Rosaire Bertrand, a jugé bon d'observer que «personne ne s'attendait à ce qu'on joue au père Noël ce matin».

Les candidats péquistes ont fait preuve d'une prudence exemplaire, déclarant qu'ils désiraient, avant de chiffrer leurs

promesses, consulter les livres comparables du gouvernement. «On ne sait pas ce qui nous attend de l'autre côté du rideau», a résumé le candidat dans Portneuf.

Interrogé par les journalistes, M. Bertrand a fini par indiquer que les candidats de la région de Québec, qui pourraient bien former un groupe de pression important au sein du caucus péquiste, réclameraient «le maximum» des cinq milliards de dollars promis par Jacques Parizeau au chapitre des travaux d'infrastructure.

«On va se battre avec les autres régions pour qu'à travers ces quatre, cinq

ou six milliards, Québec aille chercher sa juste part», a-t-il déclaré.

Au premier chef, les candidats péquistes ont indiqué qu'ils comptaient présenter un avant-projet de loi instituant une commission de la capitale nationale, chargée de se pencher sur l'aménagement de la ville de Québec.

«Un tel organisme a joué un rôle important pour Ottawa», a souligné M. Bertrand.

Les péquistes ont également l'intention de demander le rapatriement de plusieurs organismes gouvernementaux dont les centres décisionnels sont passés, dans les

dernières années, de Québec à Montréal.

Cependant, lorsqu'on leur a demandé de préciser concrètement à quels organismes ils faisaient allusion, ils ont préféré demeurer évasifs. Paul Bégin (Louis-Hébert) a notamment souligné qu'il manquait un «lieu de production et de diffusion à la ville de Québec».

Interrogé à savoir s'il songeait à déplacer le siège social de Radio-Québec, il a répondu: «Ça ne m'apparaît pas être la solution», s'est-il contenté de répondre. Mais, ajoutait-il d'un même souffle, «les sièges sociaux des organismes gouvernementaux devraient se retrouver ici».

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

LONDRES ÉVOQUE UN RETRAIT MILITAIRE D'IRLANDE DU NORD

Belfast (AFP) — Le ministre britannique de la Défense Malcolm Rifkind s'est rendu hier en Ulster où il a réaffirmé qu'en cas de cessation permanente de la violence dans la province, le nombre de soldats britanniques présents sur place diminuerait. «Si la menace sur la vie quotidienne des Nord-Irlandais venait à diminuer sur une base qui apporterait clairement une paix durable, la sécurité et la stabilité, cela aurait bien sûr à long terme des implications sur le nombre de soldats dans la province», a déclaré M. Rifkind qui a rencontré à Lisburn, dans le comté d'Antrim, les chefs de l'armée en Ulster. Alors que des rumeurs d'un cessez-le-feu prochain de l'IRA circulent depuis la fin juillet en Irlande du nord, M. Rifkind a assuré qu'une telle initiative serait «la bienvenue», mais a souhaité qu'il s'agisse d'un cessez-le-feu «permanent». Jeudi, le chef de la police d'Ulster, Sir Hugh Annesley, avait provoqué la colère des unionistes protestants de la province en exprimant une position similaire à celle de M. Rifkind.

UN JUGE SE DÉSISTE DE L'AFFAIRE ABIOLA AU NIGÉRIA

Abuja (AFP) — Le juge Abdullahi Mustapha de la Haute Cour fédérale d'Abuja, chargé d'instruire le procès de l'opposant Moshod Abiola, a annoncé hier qu'il avait décidé de se décharger du dossier, la défense et l'accusé ayant émis des doutes quant à sa partialité. Le magistrat, qui a fait cette déclaration dès la reprise du procès, pour «trahison et félonie», en présence de M. Abiola, a demandé au président de la Haute Cour fédérale nigérienne, le juge Babatunde Belgore, de désigner un autre juge pour suivre le dossier. «Quand un accusé exprime des craintes quant à la possibilité que son procès ne se déroule pas d'une manière équitable, la chose la plus honorable à faire pour un juge dans cette situation est de se décharger du dossier», a déclaré le juge Mustapha. «J'ai donc décidé, que pour rétablir la confiance de l'accusé et de toutes les parties intéressées, de me décharger de l'instruction de dossier et j'ai déposé une requête en ce sens au président de la Haute Cour fédérale», a-t-il poursuivi. Immédiatement après cette déclaration, la séance a été levée et Moshod Abiola a été reconduit dans sa prison, a constaté un correspondant de l'AFP.

CRISE POLITIQUE AU LESOTHO

Maseru (Reuters) — Une crise constitutionnelle couve au Lesotho où se font entendre de plus en plus d'appels en faveur du retour sur le trône de l'ancien roi Moshoeshe II, renversé il y a quatre ans. Cinq partis d'opposition, dirigés par des hommes politiques ayant contribué à la chute du monarque, ont demandé hier son retour aux affaires à la place de son fils et héritier, le roi Letsie III. Il faut valoir que le renversement de Moshoeshe était illégal. Moshoeshe a été déposé en 1990 à la suite de différends avec le gouvernement militaire de l'époque sur la gestion de cet royaume montagneux enclavé en territoire sud-africain. Le souverain s'était réfugié à Londres avant de regagner son pays il y a deux ans où il s'est fait très discret. De source diplomatique, on estimait hier que le roi Letsie serait d'accord pour céder la place à son père. Mais on souligne que la querelle monarchique ne peut pas être réglée facilement puisqu'il faudra modifier la constitution et que les chefs tribaux devront s'entendre sur le nom d'un successeur.

QUERELLE À PROPOS DES ÎLES KOURILES

Tokyo (Reuters) — Le Japon a officiellement protesté hier auprès de la Russie à la suite d'un incident entre pêcheurs nippons et garde-côtes russes au large des îles Kouriles, que se disputent Moscou et Tokyo. La Russie a, de son côté, engagé des poursuites judiciaires contre quatre pêcheurs japonais interpellés lors de l'incident, survenu la veille. Un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères a fait savoir que son ambassadeur à Moscou, Koji Watanabe, avait fait des représentations lors d'une entrevue avec un haut responsable russe du ministère des Affaires étrangères. «Il s'agit du deuxième incident du genre depuis novembre. C'est extrêmement regrettable», a dit le diplomate à cette occasion. Le commandant régional des garde-côtes russes, Vitali Sedikh, a déclaré qu'un des pêcheurs avait été blessé par balle à la colonne vertébrale au cours de l'arraisonnement d'un des deux navires japonais pris en flagrant délit de pêche dans des eaux revendiquées par Moscou. Moscou et Tokyo se disputent depuis 40 ans l'archipel des Kouriles, capturé par l'armée soviétique à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

PAS DE COMPROMIS, DIT NASRINE

Hong Kong (Reuters) — Dans une interview accordée avant son départ du Bangladesh, l'écrivain bangladais Taslima Nasrine dit craindre toujours pour sa vie mais assure qu'elle continuera à critiquer l'intégrisme musulman et à se battre en faveur des droits des femmes. «J'exprimerai mon opinion exactement comme je l'ai fait dans le passé», a-t-elle dit dans l'interview, publiée dans l'édition asiatique du magazine Time, mise en vente hier à Hong Kong. Taslima Nasrine, qui a fourni des réponses écrites à des questions qui lui avaient été soumises alors qu'elle vivait dans la clandestinité au Bangladesh, dit avoir vécu «dans la terreur» lorsqu'elle se cachait au Bangladesh. Cette femme écrivain de 32 ans est entrée dans la clandestinité en juin lorsque des extrémistes musulmans ont réclamé sa mort en raison d'une interview où elle estimait que le Coran devait être révisé en profondeur. Taslima Nasrine est arrivée la semaine dernière en Suède.

MINISTRES SANS MERCEDES

Banjul (Reuters) — Le Conseil provisoire de gouvernement des forces armées (AFPRC), au pouvoir en Gambie depuis le 22 juillet, a retiré aux membres du gouvernement leur Mercedes et demandé aux fonctionnaires d'être ponctuels à leur travail. Selon les habitants de Banjul, les ministres doivent désormais se contenter de Peugeot et d'autres petites voitures pour se plier aux directives de lutte contre la corruption émises la semaine dernière par l'AFPRC. Ils ont par ailleurs vu le nombre de voitures mises à la disposition de chaque ministre réduit de quatre à deux. Le nouvel homme fort de la Gambie, le lieutenant Yahya Jammeh, 29 ans, a dénoncé la corruption et l'incompétence présumées de l'ancien régime et promis de rétablir des mœurs démocratiques, sans toutefois donner de calendrier, dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest.

Un sommet se tient à Arusha pour calmer la situation au Rwanda et au Burundi

La tension reste très vive à Bujumbura

Arusha (Reuters) — Le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi a invité hier les nouveaux dirigeants rwandais à convaincre la population de regagner ses foyers avant que les camps de réfugiés à l'étranger ne deviennent le ferment d'une prochaine guerre civile.

Ouvrant les travaux d'un sommet sous-régional sur la violence ethnique au Rwanda et au Burundi voisin, Mwinyi a ajouté que l'ancien pouvoir hutu devait renoncer à envisager un retour aux affaires par la force.

«L'urgence qu'il y a à enrayer le flot de réfugiés et leur rapatriement sont de première importance. On ne doit pas donner un caractère permanent aux camps de réfugiés de l'est du Zaïre ou du nord-ouest de la Tanzanie, les transformer en une sorte de bande de Gaza», a-t-il dit.

«Sinon, cela pourrait créer un environnement propice aux regroupements d'assassins et à la mobilisation politique, voire militaire, des réfugiés».

Le sommet d'Arusha a pour principal objectif d'apporter un soutien au nouveau pouvoir à Kigali et aux efforts de réconciliation entrepris à Bujumbura par le chef de l'Etat par intérim.

Y assistent les présidents de Tanzanie, de Zambie, d'Ouganda ainsi que les chefs d'Etat du Rwanda, Pasteur Bizimungu, et du Burundi, Sylvestre Ntibunganya.

Sur le terrain au Rwanda, les Hutus réfugiés dans la zone humanitaire sûre (ZHS) établie par la France dans le sud-ouest s'agglutinent sur la frontière avec le Zaïre, créant un véritable casse-tête pour des organisations humanitaires.

Une équipe de Médecins sans frontières a compté hier pas moins de 25 000 nouveaux arrivants à Cyanguu, la ville-frontière, selon le porte-parole de MSF, Samantha Bolton.

Les Hutus ont commencé à quitter la ZHS pour le Zaïre la semaine dernière, craignant que le retrait, le 22 août, de l'opération militaire française Turquoise ne donne le signal à des exactions par les nouveaux maîtres du pays, les anciens rebelles tutsis du Front patriotique du Rwanda (FPR).

Bain de sang au Burundi

À Arusha, le président par intérim du Burundi a averti hier que son pays pourrait connaître un nouveau bain de sang tribal si les formations politiques rivales ne s'entendent pas rapidement sur le nom du futur chef de l'Etat.

«J'invite tous les groupes politiques



Un réfugié rwandais, appuyé sur son bâton, attendait hier pour des soins médicaux au camp de Mugunga, près de Goma au Zaïre.

de mon pays à accélérer les négociations sur cette question», a dit Sylvestre Ntibunganya aux journalistes.

«Tous ceux qui sont concernés doivent agir maintenant, faute de quoi le Burundi sera de nouveau précipité dans le chaos.»

À Bujumbura, l'armée a pris position dans les rues de la capitale burundaise pour tenter de faire cesser 10 jours d'agitation meurtrière.

Mais les autorités ont relâché hier le chef de l'opposition tutsie, dont l'arrestation le 7 août pour incitation à l'agitation ethnique avait provoqué des émeutes la semaine dernière.

De source autorisée, on précise que Mathias Hitimana, chef du Parti pour la réconciliation du peuple (PRP) à majorité tutsie, a été libéré en raison de ces émeutes, qui ont fait une vingtaine de morts.

Le chef de l'armée bosniaque prône la poursuite des combats

Sarajevo (AFP) — Le commandant en chef de l'armée bosniaque, le général Rasim Delic, a appelé hier son armée à se préparer à de nouveaux combats.

«Je demande à mes soldats de penser uniquement à la manière dont ils vont poursuivre la bataille si c'est nécessaire et il semble que ce sera nécessaire», a-t-il déclaré.

«Nous demandons à tous de comprendre que la guerre continue», a-t-il ajouté dans une de ses rares apparitions à la télévision.

Son intervention coïncide avec la visite à Sarajevo du représentant spécial de l'ONU pour l'ex-Yugoslavie Yasushi Akashi, venu demander notamment au gouvernement bosniaque de ne pas compromettre les négociations en cours par des initiatives militaires.

Il n'était pas immédiatement clair à Sarajevo si les propositions du général Delic entrent dans une campagne de pressions sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils acceptent finalement un plan de paix international ou s'ils annonçaient une intensification des opérations militaires bosniaques.

Le général Delic a passé en revue les récents succès de ses troupes contre les combattants serbes de Bosnie, notamment au nord et au nord-ouest de Sarajevo et dans l'extrême nord du pays.

«Le processus de libération devrait s'accélérer et les succès succéder de l'armée vont au-delà de petits succès tactiques», a-t-il assuré.

Les diplomates et les experts à Sarajevo s'accordent à reconnaître que depuis la création en mars de la fédération croato-bosniaque, les opérations militaires menées par les Bosniaques, ou celles menées conjointement avec des forces croates, ont été plus efficaces que dans le passé.

«Nous entrons maintenant dans la phase offensive de notre stratégie de défense, mais pour entamer une véritable action offensive nous avons encore besoin d'équipements. Nous sommes encore technologiquement inférieurs à l'agresseur», a-t-il toutefois reconnu.

L'armée bosniaque, à majorité musulmane, a toujours assuré que si les moyens lui en était donnés elle pourrait libérer les 70 % du territoire de la Bosnie occupés par les Serbes. Les Etats-Unis ont annoncé récemment qu'ils considéreraient une levée de l'embargo au profit de la Bosnie à partir du 15 octobre.

«L'armée bosniaque est en passe de libérer dans la légalité les territoires temporairement occupés par les Serbes», a conclu le général Delic.

Il a expliqué que la politique de l'état-major était de rendre les différents corps de l'armée bosniaque capables de prendre part à la libération du pays «en cas d'absence de solution politique».

Le général Delic a ajouté qu'il ne voulait pas permettre aux Serbes de Bosnie d'utiliser les cessez-le-feu négociés par la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) pour avancer sur le terrain.

L'Argentine et l'Iran rappellent leurs ambassadeurs

Buenos Aires (AFP) — L'Argentine et l'Iran ont rappelé hier leurs ambassadeurs «pour consultations» après les accusations de la justice argentine contre des diplomates iraniens après l'attentat antijui du 18 juillet dernier qui a fait 95 morts à Buenos Aires selon les secouristes.

Le rappel «pour consultations» des ambassadeurs respectifs est le premier signe concret d'une détérioration des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Argentine après plus de deux semaines d'escalade verbale.

L'ambassadeur argentin en Iran, M Mario Quadri del Castillo, qui était rentré la semaine dernière à Téhéran, a été à nouveau rappelé en «consultations» à Buenos Aires, a annoncé hier

le ministère argentin des Relations extérieures. Pour sa part, selon un communiqué de la mission diplomatique de Téhéran diffusé à Buenos Aires, l'ambassadeur d'Iran, M Hadi Soleiman Pour, a été rappelé dans son pays pour «consultations».

M. Soleiman Pour a quitté l'aéroport d'Ezeiza, proche de Buenos Aires, hier après-midi.

Cette décision avait été annoncée hier matin par radio Téhéran. Ce rappel s'effectue à la suite «des accusations et de propagande sans fondement de la part des milieux de la presse argentine contre des diplomates et dignitaires de la République islamique d'Iran», indique le communiqué de l'ambassade d'Iran.

Carlos devant la justice française

«Encore vivant et pour longtemps», lance-t-il au juge

Vergès assurera sa défense

Paris (Reuters) — «Encore vivant et pour longtemps!» a lancé Carlos, comme par défi, au juge Jean-Louis Bruguière avant d'être mis en examen et écroué hier à la prison de Fresnes, au lendemain de son extradition contestée du Soudan.

Cette première confrontation entre un terroriste mythique et le magistrat français devenu star de l'antiterrorisme a tourné d'emblée à la polémique.

Selon l'un de ses avocats, Me Mourad Oussedik, Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos, a apremment dénoncé les conditions de son retour en France, dimanche matin, au terme d'une traque de vingt ans.

«Mon client a protesté contre un véritable enlèvement, il a été trahi par la garde soudanaise chargée de sa protection, ligoté, drogué et mis à bord d'un avion français où l'attendaient des agents de la DST», a accusé l'avocat.

«Il a été l'objet d'un marché entre la France et le Soudan, il n'y a pas eu de procédure d'extradition», a ajouté Me Oussedik avant d'ajouter que l'arrestation de son client était «l'aboutissement d'une tractation dont nous ne connaissons pas encore les termes».

«Le point essentiel est le suivant, c'est que nous avons affaire à une justice musclée et expéditive», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, avait auparavant affirmé que la France n'avait «rien donné en échange» de l'arrestation de Carlos.

Selon lui, seuls des «esprits tordus» peuvent se poser la question de possibles contreparties.

Carlos, que l'on dit lâché par tous ses soutiens au point d'avoir été refoulé de Lybie en 1991 puis, maintenant, du Soudan, n'a pas laissé paraître son ressentiment à son arrivée, sous bonne escorte, dans la galerie d'instruction.

Cheveux blanchis, très courts, arborant ses moustaches, il était apparemment en pleine forme malgré l'embonpoint justifiant son ancien surnom de «El Gordo» (Le Gros).

Vêtu d'un blouson lie de vin, d'un pantalon et d'une chemise blanche, le Vénézuélien s'est assis sur un banc en face du cabinet du juge et a aussitôt plaisanté avec les quatre gendarmes chargés de sa protection.

«Nous aussi on avait des FAMAS (fusils d'assaut) au Liban, c'est bien», leur a-t-il dit en français, avec un léger accent.

La porte du cabinet s'est alors ouverte et Jean-Louis Bruguière est apparu. «Et voilà, c'est le juge, comment ça va?», a lancé Carlos.

«Et vous-même?», a répondu le magistrat, tout souriant. «Encore vivant et pour longtemps», a répliqué le Vénézuélien, qui, en se tournant vers les gendarmes, a ajouté: «C'est une vedette lui!», avant de suivre le magistrat dans son cabinet.

Le terroriste a aussitôt fait savoir qu'il désignait comme défenseurs l'avocat parisien Jacques Vergès, qui avait défendu sa compagne Magdalena Kopp, après son arrestation à Paris en 1982, et Me Mourad Oussedik, spécialiste des dossiers algériens.

Les deux avocats, qui ont fait partie des Comités FLN, se connaissent très bien.



C'est avec plaisir que nous vous informons que les titres suivants:

- Activités d'apprentissage en éducation économique - cahier
- Alouette 5 - manuel
- Arc-en-ciel mathématique, 3^e année - cahier
- Avec madame, 1^{re} année, élève
- Cahier de poésie 2 et 3
- Contes jaunes - cahier
- Contes jaunes FL2 - cahiers 1 et 2
- Éveil à l'esprit scientifique chez les petits - cahier 1
- Grammaire et orthographe - cahiers 3B et 5A
- J'apprends à maîtriser la langue française - cahiers 1 et 5
- Je m'améliore en grammaire et en orthographe, 4^e année - cahier
- Jésus, parole de vie, 4^e année - cahier
- Mon nouveau programme d'éducation économique - cahier 2
- Mon nouveau programme de formation personnelle et sociale au primaire - cahier 6A
- Mon nouveau programme de mathématique au primaire, 2^e année - cahier 1
- Mon nouveau programme de mathématique au primaire, 3^e année - cahier 1
- Moi, toi - cahier
- La Nouvelle-France - 1534-1713
- L'écritoire de Piloé - manuel et cahier 3B
- La pratique du français - cahier 1
- La pratique du vocabulaire - cahier E
- Raconte - cahier
- Sac à sons - cahier
- Les sons et la parole
- Sur la route du nombre - cahiers 2, 3, 4, 5, 10, 13 et 16

seront réimprimés sous peu et ne seront plus offerts en reprographie. Nous vous aviserons dès la sortie de presse de ces ouvrages à succès perpétuel.



guérin

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Télex: (514) 842-4923

É D I T O R I A L

Déduire ou ne pas déduire?

Jean-Robert Sansfaçon

La dernière promesse de M. Daniel Johnson a de quoi séduire. Offrir aux familles la possibilité de payer moins d'impôt en déduisant de leurs revenus annuels les frais d'intérêts hypothécaires, quel beau cadeau! Pourtant...

Du point de vue du contribuable, toute réduction de taxe ou d'impôt est bienvenue... en autant qu'elle n'entraîne aucune augmentation par ailleurs. Que M. Johnson pense à soulager les familles, on peut difficilement s'y opposer. Mais avec la proposition qu'il vient de déposer sur la table électorale, M. Johnson n'entend pas d'abord réduire les impôts des familles. Si c'était là son objectif, il aurait promis d'autres mesures plus directes, comme d'augmenter le crédit d'impôt pour enfant, le crédit pour frais de garde, ou tout simplement de baisser le taux d'imposition.

Ce qu'il veut faire, c'est plutôt d'encourager l'accession à la propriété pour les familles. Familles à revenus modestes pour commencer, les autres ensuite, si les finances le permettent.

L'idée n'est pas neuve. Aux États-Unis, la déduction des intérêts fait partie des moeurs fiscales, comme la déduction des frais d'entretien de la maison et la déduction des impôts fonciers. Cela n'en fait pas une bonne mesure pour autant.

Chaque fois qu'un gouvernement permet à un groupe de citoyens de payer moins d'impôt que les autres, cela équivaut à une dépense au même titre que toute autre dépense ou subvention. La seule différence, c'est qu'en introduisant une mesure comme la déduction des intérêts, il devient politiquement impossible de l'abolir par la suite. C'est ce qui s'est passé avec l'exonération fiscale du gain de capital accordée à la vente d'une résidence principale. Une mesure coûteuse, avantageuse pour les seuls propriétaires, surtout les plus riches, sans effet bénéfique sur l'activité économique, mais qu'aucun politicien sain d'esprit n'osera jamais abolir.

Avec la déduction des intérêts, le phénomène se reproduirait: une fois en place, la dépense deviendrait intouchable. Comme aux États-Unis. Année

après année, elle coûterait des centaines de millions en manque à gagner fiscal, millions qui pourraient servir à financer la santé, l'éducation, ou à diminuer les impôts des familles, propriétaires ou locataires.

Au plan de l'efficacité économique, de telles mesures n'ont d'effets bénéfiques que lors de leur introduction. Par la suite, elles font partie des meubles et n'influencent les décisions d'achat ou de vente que de façon marginale. Une baisse des taux d'intérêt hypothécaires est infiniment préférable à toute dépense fiscale du genre, et coûte bien moins cher aux contribuables.

Qui plus est, ce n'est plus le temps de mettre en place des mesures de relance de l'économie. Il fallait y penser il y a trois ans. D'ici les deux prochaines années, cela risquerait même de provoquer quelque effet pervers totalement contraire à celui recherché, comme d'accroître la menace d'inflation et de hausse des taux d'intérêt.

L'accession à la propriété pour les familles est un objectif louable, surtout lorsque doublé d'une tentative de relance de l'économie. Mais la déductibilité des intérêts n'est pas le meilleur moyen d'atteindre l'un ou l'autre de ces buts. Dans tous les cas, des programmes permanents, tels l'accès à des prêts assurés

et des exigences moindres quant à la mise initiale de capital, ou encore temporaires comme des subventions à l'achat ou le droit de puiser dans son REER, sont non seulement plus efficaces, mais aussi plus souples et moins coûteux pour l'ensemble de la société.

Si jamais le prochain ministre des Finances dispose d'une marge de manœuvre de 100 millions\$ pour venir en aide aux familles, il n'aura qu'à bonifier les crédits pour enfants au lieu de créer un nouveau programme.

Avec plus d'argent dans leurs poches, les parents sauront décider de ce qui est mieux pour le bien-être de leurs enfants.

Il y a trop d'effets pervers pour que la déductibilité des intérêts soit efficace.

Pour un vrai face à face

Gilles Lesage

Le consortium des télédiffuseurs et les représentants du Parti libéral et du Parti québécois se rencontrent ce matin pour mettre au point les modalités d'un débat entre MM. Daniel Johnson et Jacques Parizeau. Aux dernières nouvelles, il ne resterait que des obstacles mineurs à surmonter pour que ce face à face ait lieu, tel que prévu, le lundi soir 29 août. Il faut espérer qu'aucune difficulté de dernière heure n'empêche la tenue de ce rendez-vous.

En plein été et si longue, la campagne électorale ne soulève qu'un intérêt mitigé parmi la population. De part et d'autre, les chefs ne prêchent en général qu'à des convertis, suivis par une horde de médias à qui ils dispensent les capsules quotidiennes. Quasiment réglée comme du papier à télécopieur, leur tournée ressemble à une interminable série de monologues et de soliloques.

Que, dans cette guerre raffinée des clips de 15 secondes, les chefs doivent se commettre plus à fond et révéler ce qui les fait courir ainsi, l'exercice en vaut la chandelle. Sans accorder à un débat télévisé la prééminence quasi sacrée que plusieurs lui prêtent, force est de reconnaître qu'une confrontation serait utile à plusieurs égards. En raison des enjeux en cause, sans doute, mais aussi parce qu'elle soulèverait l'intérêt d'électeurs qui, autrement, ne portent aucune attention aux débats en cours.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs conditions sont toutefois nécessaires. La plus évidente et la plus importante, c'est qu'il y ait un vrai débat entre les deux

chefs. L'émission ne doit pas être encadrée, serrée et corsetée au point que le duel soit impossible. Ce n'est pas un combat de ruelle, certes, mais il importe que les échanges entre MM. Johnson et Parizeau soient directs et leur permettent d'aller au fond des choses.

En 90 minutes, évidemment, on ne peut faire le tour de tous les sujets susceptibles d'accrocher les électeurs, surtout les indécis et les indifférents. Il serait toutefois impensable que l'on ne fasse pas le bilan du gouvernement sortant, dont M. Johnson a été un membre éminent depuis neuf ans. De la même manière, les deux politiciens doivent avoir toute latitude pour nous faire part de leur programme, de leurs projets et de leur vision. MM. Johnson et Parizeau étant bien campés et retranchés dans leurs positions, le débat doit faire ressortir clairement ce qui les différencie et les oppose quant à l'avenir du Québec.

En ce sens, il est vrai que le scrutin du 12 septembre porte sur l'élection d'un gouvernement pour les quatre ou cinq prochaines années. Il n'en reste pas moins que si M. Johnson doit expliquer pourquoi le *statu quo* constitutionnel est acceptable au Québec pour l'avenir prévisible, M. Parizeau ne peut mettre la sourdine sur l'option qui le motive depuis 25 ans. Que feront-ils du pouvoir qu'ils sollicitent?

Oui, donc, à un échange ouvert, direct, sans entraves. À deux, comme il se doit, quoi que prétendent l'Action démocratique du Québec et le Parti égalité. Quitte à prévoir un autre débat pour MM. Dumont et Henderson. Qu'ils ne fassent pas dérailler le seul face à face qui compte vraiment.

L E T T R E S

S'affirmer dans ses mots

Certaines personnes, M. Martin Masse, sont nées la peur aux fesses.

Pour elles, il ne faut surtout pas que le Québec devienne un État français mais plutôt bilingue, plutôt entre deux chaises, plutôt indépendant de la corde au cou, etc.

La langue anglaise est pourtant la langue officielle des autres provinces.

Pouvez-vous vivre en français à Toronto? Non. Pouvez-vous vivre en anglais à Montréal? Oui.

Ce qui est bon pour les uns ne l'est pas pour les autres. Deux poids, deux mesures.

Y aurait-il quelqu'un d'assez courageux pour déclarer le français, langue officielle du Québec?

Le courage a-t-il déserté nos esprits? Avons-nous décidé d'exister à plat ventre, d'opter pour l'aplatissement? Il serait grand temps de nous «faire violence», au lieu de passer pour des *ti-culs*.

Ce n'est pas la langue anglaise qui supplante la française; c'est nous qui nous supplantons nous-mêmes.

Pour ce faire, nous évoquons les méfaits du nationalisme, les bien-

faits de la mondialisation, n'importe quoi.

Pour moi, le pire des nationalismes, c'est de vouloir imposer la langue anglaise à la grandeur de notre planète. Souverain est un peuple qui s'affirme avec ses mots et non qui s'écrase avec les mots des autres.

Luc Perrier
Montréal, 10 août 1994

Une équipe extraordinaire

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, je désire souligner le travail extraordinaire réalisé par le personnel hospitalier auprès d'enfants prématurés.

En ces temps difficiles de restrictions budgétaires et de coupures, le sens humain et le professionnalisme l'emportent malgré tout!

Le 28 avril dernier, à l'Hôpital Sainte-Justine, je mettais au monde deux enfants nés prématurément à 28 semaines de gestation.

Ma petite fille se portait bien mais elle est malgré tout restée 10 semaines au département des prématurés.

Mon garçon a eu de gros problèmes respiratoires et y est demeuré 14 semaines. Il a eu besoin

de l'assistance d'équipements technologiques spécialisés pour demeurer en vie.

Quelle chance de pouvoir aujourd'hui bénéficier des progrès de la science pour aider à vivre des enfants qui n'auraient pu le faire il y a moins de 20 ans! C'est une chose capitale mais ce qui l'est tout autant, c'est le cœur que j'y ai investi par le personnel médical à travers les actes posés.

Cette équipe professionnelle (néonatalogiste, infirmières, puéricultrices) qui travaille aux soins intensifs et intermédiaires de ce service aux prématurés se voue à la tâche d'une façon remarquable.

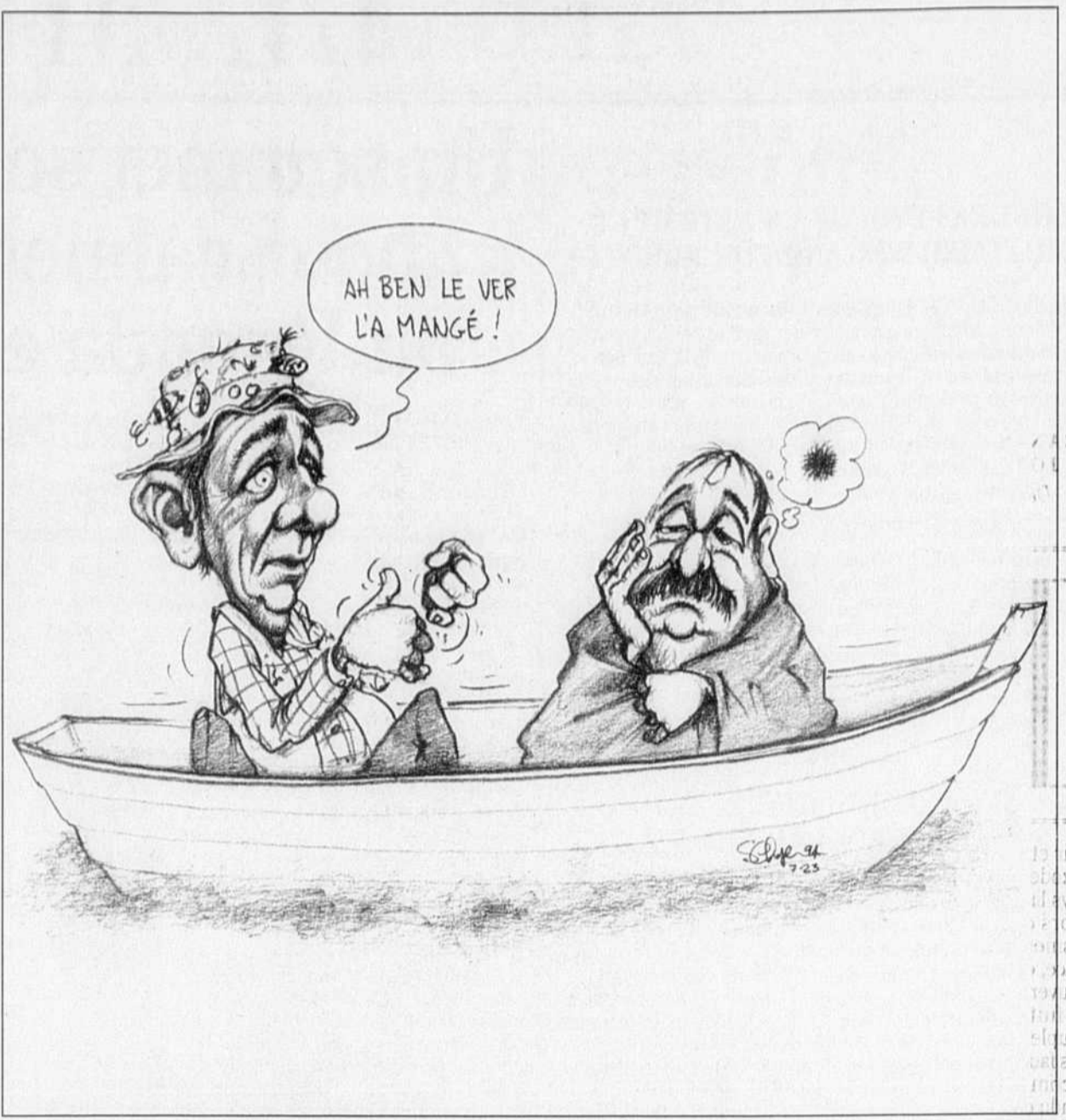
Pierrette Parent
Waterloo, 12 août 1994

Précision

Dans l'éditorial publié hier en marge de la liquidation des actifs de la Confédération-Vie, nous avons écrit que ce cas n'était pas unique et donné quelques exemples pour illustrer notre affirmation.

Parmi ces exemples, celui de «la vente forcée de l'Industrie-Alliance». Il aurait fallu écrire «la vente du Trust Général par l'Industrie-Alliance». Toutes nos excuses.

Jean-Robert Sansfaçon



Chronique d'une mort annoncée II

C'est bien connu, les fins de siècle sont des époques propices aux prophéties et aux annonces de fin du monde. Quand ça se conjugue en plus avec un événement aux conséquences potentiellement cataclysmiques comme une élection québécoise ou un référendum, il faut s'attendre à voir certains esprits s'échauffer et prédire notre disparition avec encore plus de ferveur qu'à l'habitude. Une période idéale pour enrichir rapidement ma collection de prédictions funestes.

Dans «L'Entrevue» du *Devoir* il y a deux semaines, le metteur en scène André Brassard pose le problème de façon claire et scientifique: «C'est-tu une fin de siècle ou une fin du Québec qu'on vit?»

Si c'est une fin de siècle, il ne faut pas se surprendre du marasme dans lequel on se trouve. Les fins de siècle sont faites pour ça. Mais si c'est la fin du Québec — ce que laisse supposer M. Brassard — alors il vaut mieux chercher les coupables chez nous.

On le constate tous les jours, dans le petit monde culturel et intellectuel québécois, le salut — ou la déchéance — ne peut venir que d'en haut, de l'État, source de la volonté collective. S'il existe un problème quelque part, ou bien l'État en est la cause, ou bien lui seul peut le régler.

André Brassard pose donc le diagnostic habituel: «Le Québec a raté son passage à une société culturellement forte et la médiocrité y a fait son nid. La Révolution tranquille n'a pas débouché sur des politiques culturelles progressistes, ouvertes sur un questionnement du monde.» A qui la faute? Aux politiciens, bien sûr, puisque ce sont eux qui ont les mains sur les leviers étatiques. Des politiciens avec une calculatrice à la place du cœur, nous dit M. Brassard, qui ont bloqué cette société à l'étage économique.

Il y a pourtant à Montréal plus d'événements culturels, dans tous les domaines et à toutes les saisons,



MARTIN MASSE

que dans la plupart des villes du monde. Dans un contexte culturel aussi riche, si la médiocrité fait son nid quelque part, elle le fait chez ceux qui refusent d'en profiter pour s'enrichir l'esprit, et cela par leur faute seulement. Ce sont les individus qui se questionnent sur le monde et y cherchent un sens, par un cheminement intérieur qu'eux seuls contrôlent et non à la suite d'une incitation bureaucratique.

Mais prôner la responsabilité individuelle est une solution probablement trop réactionnaire pour M. Brassard. Les dogmes égalitaristes ont la vie dure dans les petits pays où il faut se serrer les coudes pour affronter l'adversité et survivre. Mieux vaut donc s'en tenir aux bonnes vieilles recettes «progressistes» et blâmer les politiciens de ne pas les appliquer. En voyant toujours les choses d'un point de vue collectif, on évite d'être confronté à la diversité des besoins, des désirs et des facultés.

«Les gouvernements ne sont pas capables de subventionner la culture de façon sérieuse», clame le célèbre homme de théâtre. En prenant l'argent dans les poches des citoyens et en le distribuant dans celles des artistes, on va enfin pouvoir créer «une société culturellement forte». Suffit de se servir de l'État et de prétendre que c'est le peuple qui veut ainsi sérieusement soutenir la culture, et le tour est joué.

Parlant de politiciens, il y en a deux qui ont au moins le mérite d'avoir élargi le débat ces derniers

jours. C'est maintenant rien de moins que la civilisation française tout entière qui serait menacée.

Pour le père de la loi 101, Camille Laurin, le retrait de certaines clauses trop répressives et inconstitutionnelles de la loi Toubon en France est de mauvais augure pour la survie du français dans le monde. Comme il l'expliquait au *Point* l'autre soir, M. Laurin «craint» les arguments fondés sur la liberté individuelle, qui doivent être tempérés par d'autres fondés sur le bien public. Le bien public selon quelle définition? Celle du bon docteur évidemment, qui n'est rien d'autre que le reflet de la volonté populaire.

Pour ne pas être en reste, la ministre de la Culture Liza Frulla y est allée elle aussi de sa petite déclaration millénariste sur l'avenir de la civilisation française. Selon elle, l'indépendance du Québec mettrait en péril non seulement la culture québécoise mais aussi la culture de France.

En effet, les États-Unis en profiteraient alors pour rouvrir les clauses de protection dans l'ALENA et les accords du GATT, ce qui mènerait à une «invasion totale des industries culturelles américaines».

La civilisation française disparaîtrait alors dans un immense bruit de suction (*a giant sucking sound*), comme Ross Perot l'avait prédit pour les emplois américains quittant vers le Mexique si l'ALENA était ratifié.

Terrifiant! On n'en finit plus de découvrir des règlements, traités, lois, programmes et subventions sans lesquels nous sommes appelés à disparaître.

Heureusement que nous avons survécu comme collectivité assez longtemps pour nous rendre compte de la nécessité de toutes ces protections, sinon nous aurions peut-être déjà disparu!

Bref, c'est-tu une fin de siècle, une fin du Québec ou une fin de la civilisation française qu'on vit? Je consulte Jojo l'astrologue et j'y reviens dans une prochaine chronique.

À P R O P O S

...de prostitution de rue

La prostitution entre adultes consentants n'a jamais été un acte criminel au Canada, mais elle a toujours été soumise à des dispositions légales très restrictives.

Tout au cours de l'histoire du pays, les tentatives visant à lutter contre la prostitution par le moyen du Code criminel ont traduit les tensions qui existent entre les personnes qui reconnaissent les aspects pratiques de ce commerce et celles qui le jugent immoral.

De nos jours, les articles 210 à 213 du Code criminel interdisent les activités relatives à la prostitution qui menacent l'ordre public ou portent atteinte aux bonnes moeurs.

Ces activités sont les suivantes: avoir des activités se rattachant aux maisons de débauche; induire ou solliciter

une personne à obtenir des services sexuels contre rétribution; et communiquer dans un lieu public, même paisiblement, avec une personne aux fins de la prostitution.

Comme ces dispositions interdisent de nombreuses activités nécessairement associées à la prostitution, il est très difficile de faire ce commerce sans enfreindre la loi. Dans le cas de l'infraction relative à la «communication», les personnes reconnues coupables sont passibles d'un emprisonnement maximal de six mois ou d'une amende d'au plus 2000\$, ou des deux.

Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, été 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSSAËON, CHRISTINE HOUDÉ

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Rwanda

Silence sur les horreurs

En répandant les thèses des auteurs du génocide, M. Habarurema se rend-il compte de sa responsabilité vis-à-vis du peuple rwandais et de l'humanité entière?

JEAN-MARIE KAYISHEMA
JOSIAS SEMUJANGA
Département des littératures
Université Laval

Dans son texte intitulé «La vraie question» (*Le Devoir*, 26 juillet 1994), M. Habarurema semble affirmer d'une part que le FPR «tueur gentil» a exterminé les Hutus dans une logique de recherche du pouvoir et qu'il a d'autre part provoqué l'exode massif des populations vers les pays limitrophes, notamment à Goma. Alors que de l'avis de tous les organismes internationaux œuvrant sur place, cette responsabilité incombe au gouvernement autoproclamé qui, dans sa fuite devant le FPR, se sert du peuple comme bouclier. Combien de fois faudrait-il dire que cet acte est aussi criminel que le génocide dont il s'est rendu coupable?

Pour brouiller les pistes, il prétend que la propagande raciste et haineuse répandue par la tristement célèbre Radio Libre des Mille Collines n'est qu'un alibi inventé par les organismes humanitaires. M. Habarurema sait pourtant qu'aujourd'hui, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été obligé de mettre sur pied une radio pour contrer cette propagande selon laquelle le FPR massacre les rapatriés et d'inviter tous les réfugiés à rentrer chez eux. Le gouvernement de Kigali, de son côté, multiplie les appels au retour par Radio Rwanda.

En s'inscrivant en faux contre tous ces efforts de pacification, il semble évident qu'il se fait le complice et le porte-parole des milices et de l'armée de Habyarimana qui, en six semaines, ont transformé notre pays en un vaste charnier. La revendication du retour du MRND comme force politique au Rwanda, alors que ce parti a organisé le génocide et le massacre, n'est pas la moindre de ses tendances à un extrémisme pathologique qui, par parti pris, excuse des bilans catastrophiques et condamne par procès d'intention un projet de société dont on attend impa-

tiement les résultats. Et ce faisant, M. Habarurema expose et expose les thèses des extrémistes hutus pour qui l'appartenance à cette ethnie dite majoritaire est une raison suffisante pour opprimer et exterminer ceux qui ne partagent pas cette idéologie raciste: les Tutsis et les Hutus modérés. C'est pour cette seule raison, nous semble-t-il, qu'il attribue au FPR les actes qui, de notoriété publique, ont été commis par la milice Interahamwe et les forces armées rwandaises aujourd'hui démantelées.

Faut-il lui rappeler que, pendant que celles-ci décimaient les Tutsis et l'élite politique hutue de l'opposition, le FPR parvenait à en sauver quelques-uns? C'est grâce à cette action qu'un gouvernement d'union nationale a pu être mis en place.

Par ailleurs, quand il oppose le FPR aux Hutus, il opère une désinformation voulue et coupable. Car il sait bien que, autant dans son organisation politique que militaire, le FPR privilégie le mérite à une quelconque appartenance ethnique ou régionale comme à «la belle époque» de l'Umubeyi (Père de la nation): le président Habyarimana qui a mis en place le plan du génocide depuis 1992, d'après les documents de l'état-major de Kigali du 21 septembre 1992, publiés par *L'Humanité* le 28 juin 1994).

Le projet du FPR est de construire, avec toutes les forces patriotiques, un État de droit. Contrairement aux thèses ethnistes qui sont chères à M. Habarurema, ce projet passe par l'abolition de l'opposition Hutus-Tutsis. Il faudrait dans l'état actuel éviter de jeter le bébé avec l'eau de son bain. A moins de vouloir lui faire un procès d'intention, le gouvernement en place à Kigali présente un programme digne d'être soutenu: la reconstruction du pays, le rapatriement des réfugiés, la restauration des droits de la personne et l'organisation des élections libres et démocratiques d'ici cinq ans.

Notre compatriote a tu les horreurs considérées comme la plus grande tragédie humaine de la fin du XX^e siècle. En lisant le texte de M. Habarurema, nous nous sommes demandé si, en répandant les thèses des auteurs du génocide, il se rendait compte de la gravité de sa responsabilité vis-à-vis du peuple rwandais et de l'humanité entière. Là est la vraie question.



Des enfants réfugiés attendent l'aide humanitaire à l'extérieur de la base militaire française à Goma.

La tragédie perdue

PIERRE-CLAVIER NKINAMUBANZI
Département de génie civil
Université de Sherbrooke

Le FPR a déjà montré les couleurs de sa nouvelle démocratie: en effet, tous les ministères importants qui composent le nouveau gouvernement d'union nationale du Rwanda (GUNAR) ont été alloués au FPR. Le nouveau président et son vice-président (en même temps ministre de la Défense et chef d'état-major du FPR), tous deux issus du Front patriotique rwandais, régneront sans partage pendant cinq ans, ce qui est contraire aux accords d'Arusha d'août 1993, n'en déplaise au premier ministre désigné par les mêmes accords. Quatre autres formations politiques, en réalité les factions de ces partis en accord avec «le plan» du FPR, complètent ce gouvernement.

Les partis exclus de ce nouveau gouvernement représentent plus de 90% de la population rwandaise... Selon des témoignages divers, beaucoup d'anciens réfugiés reviennent du Burundi et de l'Ouganda pour piller et occuper les habitations laissées vacantes par les millions de déplacés de la guerre; ainsi, tout le Bugesera serait désormais peuplé de gens venus du Burundi; il en est de même pour Butare, Kigali et Kibungo. Des Rwandais en fuite rapportent que Bujumbura et Kampala sont devenues des marchés du «butin» de ces pillages.

Pendant ce temps, près de cinq millions de Rwandais fuient leurs demeures, qui dans les pays limitrophes (plus de deux millions au Zaïre), qui dans la zone protégée par les Français, venus au Rwanda pour redorer l'image de Mitterrand et de la France ternie par une longue coopération avec le régime du défunt président Habyarimana, et pour rapprocher la France des nouveaux maîtres de Kigali.

Certains organismes humanitaires, encore écoeuvrés par les massacres insensés du mois d'avril, avaient oublié leur mission première de secourir tout être humain, sans distinction de race (ethnie), de couleur, de religion... sous prétexte que parmi ces malheureux se cachent des «massacreurs». Pourtant, ces derniers ne forment sans doute qu'une infime minorité et surtout sont probablement à l'abri loin des «bombardements aveugles» du FPR.

À la vue des morts entassés dans les fosses communes à Goma et ailleurs, alors que le choléra et autres dysenteries... se sont mis de la fête, les «maîtres du monde» commencent à lever leur petit doigt, mais on est loin de la résolution de l'énigmatique tragédie rwandaise, puisque le climat politico-militaire qui est en train de conforter ses assises à Kigali semble être soutenu par «ces grands décideurs».

On assiste alors impuissant à l'agonie de tout un peuple, à la conquête du Rwanda tacitement soutenue par la communauté internationale, en l'occurrence les Nations unies, à l'instauration d'une dictature militaire composée essentiellement de mercenaires, alors que le Rwanda était en voie de démocratisation multipartite véritable... quelle horreur!

Alors qu'il y a cinq ans, un paysan rwandais (Hutu, Tutsi ou Twa) ivre d'hydromel rejoignait son toit en fredonnant que Dieu passe la journée ailleurs pour venir dormir au Rwanda... aujourd'hui le diable a élu domicile dans le pays au printemps perpétuel et le paysan fuit ses champs et son domicile qu'il a passé toute une vie à bâtir...

Le climat politico-militaire qui est en train de conforter ses assises à Kigali semble être soutenu par les «grands décideurs».

Pour justifier de hauts niveaux d'immigration

Des arguments démographiques gonflés

Un demi-million de personnes en plus ou en moins, aujourd'hui ou demain, n'a pas de «valeur» en soi, car un optimum de population n'existe pour aucune société

MICHEL PAILLÉ
Démographe, Québec

A l'instar de nombreuses personnes, M. Jean-Manuel Weisz (*Le Devoir*, 28 juillet 1994) considère qu'il nous faut viser des niveaux d'immigration très élevés parce que «la population québécoise est vieillissante», parce que «le poids démographique du Québec au sein de la fédération canadienne ne cesse de décroître» et parce que «le Québec est loin d'assurer le renouvellement de ses générations».

Bien que ces trois tendances lourdes reflètent adéquatement l'évolution démographique du Québec, elles sont de bien faibles arguments pour justifier une forte immigration internationale. A preuve, les simulations démographiques du gouvernement du Québec publiées avec son énoncé de politique (*Rôle de l'immigration internationale et l'avenir démographique du Québec*, 1990). L'examen des effets démographiques de deux niveaux d'immigration contrastés sur une période de 30 ans (1986-2016) nous en convaincra. Pour faciliter les choses, limitons-nous à un indice de fécondité qui augmenterait jusqu'à 1,8 enfant par couple d'ici 2006, tout en gardant à l'esprit que notre démonstration vaudrait avec un indice inférieur.

L'âge moyen de la population

Comme suite à la dénatalité, la population québécoise vieillit inéluctablement et atteignait un âge moyen de 35,7 ans en 1991. Selon les simulations de l'ex-ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), notre population aurait en moyenne 41,6 ans en 2016 si l'immigration internationale était fixée à 26 000 personnes par année (niveau moyen des années 1950 à 1990).

Avec une immigration qui augmenterait jusqu'à 55 000 ressortissants étrangers par année (niveau atteint en 2011), l'âge moyen de la population du Québec atteindrait 40,9 ans. C'est donc dire qu'une immigration internationale qui ferait plus que doubler en quelques lustres pour s'y maintenir ensuite — ce serait là une situation tout à fait nouvelle car le Québec n'a accueilli autant d'immigrants en une année qu'une fois seulement, soit en 1957 — porterait l'âge moyen de la population québécoise à un niveau inférieur de 0,7 an (moins de neuf mois seulement).

Notons que ce petit avantage de 0,7 an en 2016 avec une plus forte immigration internatio-

nale serait «perdu» en moins de cinq ans. En effet, même si l'on maintenait à 55 000 le nombre d'immigrants internationaux au-delà de 2016, l'âge moyen du Québec dépasserait les 41,6 ans avant l'an 2021.

En accord avec le Conseil du statut de la femme (voir son avis de mars 1992), nous croyons qu'il vaut mieux opter pour des politiques cherchant à s'adapter au vieillissement plutôt que de tenter en vain de renverser cette tendance lourde et inéluctable. Une approche qualitative face à nos problèmes démographiques vaudrait mieux que l'approche quantitative actuelle, d'autant plus que «les conséquences anticipées du vieillissement ne seront pas aussi graves que l'on présume». Il est curieux que, dans notre société, la question du vieillissement démographique est liée davantage à nos niveaux d'immigration internationale qu'à notre indice de fécondité dont la chute en est la cause. Or, une légère augmentation de notre indice de fécondité donne, à moyen terme, de meilleurs résultats quant à l'âge moyen de notre population qu'une importante hausse de 115% des niveaux d'immigration. Au recensement de 1991, notre population représentait à peine le quart de la population du Canada, soit 25,3%. Les simulations démographiques du MCCI montrent que notre poids dans la population canadienne pourrait être maintenu à ce niveau d'ici l'an 2016, à la condition d'admettre 30% des immigrants internationaux, soit 60 000 personnes par année sur les 200 000 que le Canada, par hypothèse, accueillerait. Par contre, si le Québec n'admettait que 18% de ces 200 000 ressortissants étrangers (36 000 personnes par année), son importance démographique glisserait à 23,3%.

Cependant, si le Canada fixait ses niveaux d'immigration à 140 000 personnes, le poids du Québec dans la Confédération glisserait légèrement à 25,1% en 2016 avec 30% des immigrants (42 000). Par contre, si seulement 18% de ces immigrants s'installaient au Québec (25 200), la population québécoise compterait alors pour 23,6% du pays. Il n'y a donc pas que le nombre absolu d'immigrants qui donne des effets, mais aussi la proportion des immigrants qui élargit le domicile au Québec. Or, depuis 1946, le Québec n'a atteint ou dépassé les 25% de l'immigration

canadienne qu'en 1962 et 1963. En moyenne, depuis plus de 40 ans, le Québec a accueilli 19% des immigrants qui ont choisi le Canada comme destination. Et à chaque recensement, le Québec ne dénombre qu'environ 15% de toute la population immigrée de l'ensemble du Canada!

Comme dans le cas du vieillissement, le déclin du poids du Québec dans la population canadienne est inéluctable. Il le sera tant et aussi longtemps que la fécondité québécoise sera inférieure à celle du reste du Canada, tant que ses échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes le désavantageront, tant qu'il ne sera pas en mesure d'attirer au moins le quart de l'immigration internationale et tant qu'il ne tiendra pas mieux ses immigrants.

Là encore, on peut s'étonner que les inquiétudes — surtout politiques — suscitées par une baisse de l'importance de la population québécoise dans le Canada attirent davantage l'attention sur l'immigration internationale. Bien d'autres mesures démographiques seraient nécessaires pour renverser cette tendance séculaire sans doute liée à notre dynamisme économique structurel.

Depuis bientôt un quart de siècle, la fécondité québécoise se situe à un niveau inférieur au seuil de remplacement des générations. Par conséquent, tôt ou tard, on comptera plus de décès que de naissances. D'une manière tout à fait naturelle et intuitive, nous nous inquiétons tous d'une telle éventualité et souhaitons une croissance démographique continue, même légère.

La population du Québec augmenterait jusqu'à huit millions de personnes d'ici l'an 2016 avec une immigration internationale annuelle moyenne de 26 000 personnes, jumelée à un indice de fécondité qui augmenterait lentement jusqu'à 1,8 enfant. Ce serait là une augmentation de 800 000 habitants par rapport aux 7,2 millions estimés par Statistique Canada en date du 1er janvier 1994.

Avec une augmentation de nos niveaux d'immigration internationale jusqu'à 55 000 personnes par année, nous pourrions recenser au Québec 8,6 millions d'habitants en 2016. Une augmentation substantielle de l'immigration donnerait donc 600 000 personnes de plus d'ici 22 ans.

Il n'y a pas de corrélation absolue entre le nombre d'habitants sur un territoire et le niveau de vie, le dynamisme économique, le développement social, culturel...

L'immigration internationale

En comparaison aux effets de l'immigration sur l'âge moyen et sur le poids du Québec au sein de la population canadienne, les effets d'une plus importante immigration internationale sur le nombre absolu d'habitants sont sans doute les plus évidents. C'est là le meilleur argument démographique pour qui revendique une importante immigration internationale pour le Québec. Mais l'argument s'arrête là. Un demi-million de personnes en plus ou en moins, aujourd'hui, hier ou demain, n'a pas de «valeur» en soi, car un optimum de population n'existe pour aucune société. Il n'y a pas de corrélation absolue entre le nombre d'habitants sur un territoire donné et le niveau de vie, le dynamisme économique, le développement social, scientifique, culturel, etc. Qui peut dire aujourd'hui de combien de milliers de personnes le Québec doit absolument augmenter d'ici 10, 20 ou 30 ans pour s'assurer d'une progression optimale à ces chapitres?

Plusieurs simulations démographiques semblables à celles du MCCI démontrent très clairement que les effets produits par des niveaux d'immigration pourtant très élevés sont plutôt faibles. Une augmentation de l'immigration internationale jusqu'à des niveaux sans commune mesure avec notre passé récent ne peut ralentir pour la peine le vieillissement de notre population, ni empêcher le déclin du poids démographique du Québec au sein du Canada, ni assurer, par ses effets sur le nombre absolu d'habitants, la pérennité économique, sociale et culturelle du Québec. Les petites différences obtenues ici en comparant trois effets démographiques d'une immigration de 55 000 personnes à 26 000 individus sont même quelque peu exagérées, parce que le taux de rétention des immigrants retenu par le MCCI a été fixé à 75%, ce qui est pour le moins optimiste comme hypothèse. Il existe peut-être de bons arguments pour justifier de plus importants niveaux d'immigration pour le Québec et pour l'ensemble du Canada, comme pour tout pays. Mais ils ne sont certes pas d'ordre démographique, comme l'a montré l'Association des démographes du Québec dans un mémoire présenté à une commission parlementaire de l'Assemblée nationale au printemps 1991. Soutenir qu'il nous faut absolument une immigration élevée pour des motifs démographiques, c'est susciter des attentes qui ne se réaliseront pas, c'est croire que dans une course de lévriers, le meilleur attrapera le faux lièvre qui le devance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (carte postale); à l'information sportive: Yves D'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commiss); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commiss); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline Desrosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TAXES 2 % du PIB pour la recherche et développement

SUITE DE LA PAGE 1

libéral s'engage également à réduire les dépenses publiques gouvernementales (la place de l'État dans l'économie québécoise) en deçà de 21 % du PIB (produit intérieur brut), alors qu'elle est actuellement de 25 %.

En fait, c'est tout l'appareil étatique qui doit être réorganisé afin de s'adapter aux nouvelles tendances de l'économie. La taille de l'État doit être réduite, et les équilibres budgétaires doivent être maintenus.

«Le gouvernement doit faire un choix, il ne peut tout faire, et il n'est pas pour créer des emplois en embauchant des fonctionnaires», lance Gerald Tremblay.

Et la rémunération du secteur public ne doit pas être supérieure à 20 milliards de dollars d'ici quatre ans. «Ça change l'objet des négociations avec les employés de l'État», admet le premier ministre.

Cette «réinvention de l'État» impliquerait également des mécanismes d'imputabilité pour les fonctionnaires, et des services plus efficaces et plus accessibles.

Dans l'esprit des libéraux, les activités de l'État doivent être concentrées autour de cinq «missions fondamentales»: la santé; l'éducation et la formation professionnelle; le maintien de l'équité, la paix sociale, le respect des droits et libertés, la justice; le maintien des conditions propices à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie; et, enfin, la protection de l'environnement et du patrimoine.

On peut donc déduire que toutes les autres activités de l'État doivent être retournées au secteur privé.

Le ministre Serge Maril a particulièrement insisté sur l'importance de la formation, avec un ensemble de mesures qui visent à «améliorer considérablement l'image entre la formation et le marché du travail», dit-il:

améliorer le régime de prêts et bourses, améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire, prestations supplémentaires aux bénéficiaires de l'aide sociale qui poursuivent une formation, accroissement des programmes de formation destinés aux chômeurs, etc.

Parmi les autres éléments mentionnés hier pour relancer l'emploi au Québec, Daniel Johnson se fixe un objectif de plus de 20 % du PIB pour les dépenses d'investissement, et un objectif de plus de 2 % du PIB pour la recherche et développement.

Le Parti libéral soutiendra également les exportations en «poursuivant résolument» les efforts de libéralisation des marchés canadien et nord-américain, et en travaillant au renforcement de l'union économique canadienne.

Les libéraux promettent aussi de poursuivre les efforts de décentralisation des décisions et de la gestion

gouvernementale vers les régions, et ils veulent doter le Fonds de développement technologique de nouvelles missions stratégiques et de nouveaux budgets.

A l'appui de toutes ces promesses, Daniel Johnson brandit le budget du printemps dernier, à «l'image de l'approche budgétaire qui sera privilégiée par le Parti libéral dans son prochain mandat»: gestion serrée des dépenses, baisse d'impôt, unification des taux de la taxe de vente, accent sur la formation professionnelle.

M. Johnson fait également valoir que 20 % des 83 000 emplois créés depuis le début de l'année sont imputables au plan de relance gouvernemental de l'automne précédent.

Pour M. Johnson, les investissements seront également favorisés par l'élimination de «la paperasserie et des contraintes administratives pour les entreprises», et par le soutien aux entreprises plus performantes.

EUTHANASIE Première position sur la question

SUITE DE LA PAGE 1

est spécifiquement exclue.» C'est la première fois qu'une association médicale canadienne prend ouvertement position sur la question de l'euthanasie.

Les délégués présents à l'assemblée d'hier ont pris cette décision au terme d'un échange d'une heure et demie. Pour sa part, le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, s'est montré satisfait de la position adoptée par les délégués de l'Association.

«Le rôle d'un médecin est d'aider à vivre, non pas à mourir, a-t-il dit. Ce qui n'exclut pas que le médecin cherche à soulager les souffrances du malade et qu'il fasse preuve de sympathie à son endroit.»

Certains médecins ont par ailleurs fait valoir que favoriser l'euthanasie, pour une association médicale, pourrait impliquer la perte de la confiance de la population.

Hier, plusieurs manifestants pro-vie s'étaient pour leur part regroupés devant le centre Sheraton de Montréal, où se déroule de congrès de l'AMC, pour témoigner de leur opposition tant à l'avortement qu'à l'euthanasie.

Rappelons que l'euthanasie, ou l'aide assistée au suicide, est présentement illégale, en vertu de la loi canadienne.

L'Association médicale canadienne regroupe quelque 46 000 médecins au Canada soit 80 % des praticiens du pays.

La proposition de deux pages, élaborée par le comité d'éthique, était beaucoup plus libérale.

En effet, les six membres du comité d'éthique de l'AMC élaborent certaines lignes de conduite à observer pour permettre au médecin de prendre une décision devant une demande d'euthanasie.

Advenant qu'un médecin décide de pratiquer l'euthanasie, il devrait, selon l'énoncé du comité d'éthique:

■ faire passer avant tout le bien-être du patient, ce qui signifie faire passer avant tout le soin des patients, en l'occurrence des personnes qui sont en phase terminale ou qui font face à une durée de vie indéfinie marquée par la souffrance ou l'absence de sens.

■ respecter l'autonomie du patient et lui fournir toute l'information nécessaire pour qu'il puisse prendre une décision éclairée sur les soins et les traitements médicaux.

■ ne pas abandonner le patient incurable mais lui fournir

les soins de la plus grande qualité jusqu'à la toute fin.

■ avertir le patient lorsque les principes moraux ou la conscience des médecins les empêchent de recommander une forme quelconque de traitement ou d'intervention.

Par ailleurs, l'énoncé présenté par le comité d'éthique de l'association formulait également quelques guides en ce qui a trait à la législation canadienne en matière d'euthanasie ou de suicide assisté.

A ce chapitre, l'énoncé du comité suggérait la poursuite d'une étude exhaustive dressant le portrait de la pratique canadienne actuelle quant à la prise de décisions médicales sur la fin de la vie.

Il propose également que le public canadien soit amplement appelé à commenter toute modification législative proposée.

Par ailleurs, si l'euthanasie, ou l'aide médicale à la mort devait être légalisée, la demande du patient devrait être éclairée, volontaire, persistante et libre de toute coercition, la maladie de la personne ne devrait pas enfreindre sa capacité décisionnelle, le patient devrait être atteint de graves souffrances, le médecin qui pose l'acte ne devrait pas être en mesure de tirer profit de la mort du patient, selon l'énoncé.

Le document stipulait également que les motifs du patient devaient être analysés en détails et toutes les solutions de rechange possibles, envisagées.

Et enfin, aucun médecin de devrait être forcé de participer à l'euthanasie ou à l'aide au suicide.

Hier, le président sortant de l'AMC, le Dr Richard Kennedy, a fait valoir qu'il serait étonnant que le gouvernement fédéral prenne la décision d'amender la loi fédérale dans ce dossier d'ici un an.

Pour sa part, la ministre de la Santé et du Bien-être social fédérale, Mme Diane Marleau, a reconnu qu'un débat public serait nécessaire advenant que le gouvernement fédéral prenne la décision de changer la loi sur l'euthanasie.

Plus tôt cette semaine, la ministre avait par ailleurs témoigné, de façon évasive, de l'intention de son gouvernement de se pencher sur l'ensemble de cette question.

Enfin, c'est le Dr Bruno L'Heureux, omnipraticien de La Vallée, qui a remplacé hier le Dr Kennedy, à la tête de l'AMC, en résultat des élections de l'assemblée des délégués.

HAÏTI «Il ne faut pas abuser»

SUITE DE LA PAGE 1

points chauds du globe, tels la Bosnie et le Rwanda, de même que du sommet mondial sur le développement social qui aura lieu au Danemark au printemps prochain et des célébrations qui marqueront en 1995 le 50^e anniversaire des Nations unies.

Mais dans un bref point de presse tenu à l'issue de la rencontre, le secrétaire général a tenu avant tout à rendre un bel hommage au Canada, l'un de ses membres les plus dévoués.

«Chaque fois que j'avais un problème et que je me suis adressé au Canada, que ce soit pour obtenir des forces pour contribuer au maintien de la paix, pour obtenir un général ou un expert, j'ai toujours reçu une réponse positive du Canada», a-t-il dit.

En outre, «alors que les Nations unies passent par une crise financière extrêmement grave et que certains États doivent plus de deux milliards de dollars, le Canada est un des rares pays qui ont toujours payé leurs contributions».

Interrogé à savoir si cet appui constant l'avait incité à formuler de nouvelles demandes, M. Boutros-Ghali a répondu avec un sourire qu'il ne faut pas abuser... C'est d'ailleurs ce que le premier ministre m'a fait savoir en commençant.

De son côté, M. Chrétien a réitéré le refus catégorique du Canada de participer à toute opération qui consisterait à envahir militairement Haïti. Toutefois, a-t-il ajouté, les Casques bleus canadiens actuellement en mission à l'étranger sont moins nombreux qu'ils l'ont déjà été, et le pays serait disposé, «une fois que le président (Jean-Bertrand) Aristide aura été rétabli dans ses fonctions légitimes, à envoyer sur le terrain des troupes de maintien de la paix».

Dans un autre ordre d'idées, M. Boutros-Ghali a tenu à garder pour son allocution de la soirée l'essentiel du message qu'il est venu livrer au peuple acadien à l'occasion de l'Historique retour aux sources de sa diaspora. Il s'est limité à ces propos:

«Je crois que la culture est un élément très important et que nous devons la respecter. Mais ce qui est encore plus important est la coexistence entre différentes cul-

tures. Le nouveau monde en est un où les rapports entre les nationalités vont en s'accroissant, et si nous arrivons à trouver un moyen de maintenir une coexistence pacifique entre les groupes, la paix et le progrès s'ensuivent», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Boutros-Ghali s'est dit d'avis que la terrible crise qui frappe le Rwanda était «en voie de résolution», mais il a fait part de ses inquiétudes quant à l'éclatement prochain d'une «catastrophe analogue» au Burundi voisin.

Et en ce qui a trait à la Bosnie, M. Chrétien a indiqué que le Canada attendra à la mi-septembre avant de déterminer s'il prolongera pour un nouveau mandat de six mois sa mission de maintien de la paix. De nouveaux développements pourraient se produire d'ici là, et «nous prendrons les décisions qui s'imposent quand nous y serons confrontés», a-t-il commenté.

Le mandat canadien dans cette partie de l'ex-Yougoslavie doit prendre fin le 15 octobre.



Jean Chrétien et Boutros Boutros-Ghali.

PHOTO PC

JOHNSON «Il est prêt à tout essayer»

SUITE DE LA PAGE 1

par un groupe d'une douzaine de personnes, sorte de cellule permanente de travail dont fait partie Vigneault, et dont les deux principaux leaders sont John Parisella et Pierre Anctil.

Au secrétariat du parti l'équipe est jeune, et dans l'atmosphère des journalistes qui accompagnent Johnson, les conseillers et responsables de l'organisation sont encore plus jeunes.

Pour Richard Vigneault, cette image de jeunesse représente un avantage: «Le départ de plusieurs ministres, c'était très bon, ça renouvelle.»

Mais il s'agit aussi d'une arme à double tranchant: Daniel Johnson a indigné bon nombre de libéraux en tentant de se distancer, la fin de semaine dernière, de Robert Bourassa, un chef qui était très respecté des militants. Il s'est d'ailleurs senti obligé de retraiter lundi.

Et dans certains comités, on chuchote qu'il pourrait y avoir plus de monde aux assemblées si l'organisation était encore dirigée par de gros canons du genre de Marc-Yvan Côté.

Daniel Johnson tente absolument de se donner une image jeune et dynamique, et de toute façon il n'a pas vraiment le choix. Il monte en montgolfière, se promène en bateau, joue au baseball, au soccer, se promène dans

la nacelle d'une réplique du bras canadien. «Il est prêt à tout essayer» confie un de ses conseillers.

Si on fait exception des conférences de presse où il annonce des engagements, sa journée-type comporte un bain de foule pour adresser quelques mots aux électeurs, dans des discours souvent sans conséquence, et des assemblées partisanes (ou devant des groupes plus organisés, comme des chambres de commerce), où il développera ses idées.

Et ses idées, elles s'expriment la plupart du temps par des chiffres, des chiffres, et encore des chiffres. Chiffres sur la création d'emplois, sur les investissements du programme fédéral-provincial d'infrastructures, sur les baisses d'impôt, chiffres sur la performance économique du Parti québécois, bref il faut se lever de bonne heure pour argumenter avec lui sur les statistiques.

«C'est un peu aride de parler de ces choses-là, mais c'est tellement important», admet-il un soir à Lac-Mégantic, sentant peut-être son auditoire lui échapper alors que dehors, le coucher de soleil sur le grand lac nous amène très loin d'une campagne électorale.

Pas d'envoies lyriques, pas d'arguments romantiques ou passionnels (par exemple, sur la grandeur du Canada), peu de gags. Un exposé économique d'abord, précis, articulé, énoncé presque sans notes, et qui s'adresse surtout à nos portefeuilles.

En public, dans des foules non partisanes, il est reçu poliment, avec curiosité (la fonction impressionne: comme le disait une mère à sa petite fille, «C'est pas tous les jours que tu as l'occasion de serrer la main du premier ministre»). Mais on ne sent pas de véritable passion, et on peut voir aussi des visages fermés, qui se tiennent loin.

Il tente de conserver une attitude détendue, il sourit aisément, mais des dérapages soudains laissent entrevoir un certain stress.

Comme dans cette station de télévision de Sherbrooke où, sans crier gare, il a repoussé une maquilleuse pour apostropher un photographe en le sommant de cesser de le photographier. Les caméras de télévision le filmaient en même temps sur le plateau de télé, ce n'était pas du tout le genre de situation où un photographe se serait infiltré dans une salle privée sans demander la permission. Il s'est excusé.

Ou encore, dans Bellechasse, en plein milieu d'un discours devant des partisans, s'interrompant en plein milieu pour apostropher quelqu'un derrière la salle en lui lançant «M'entendez-vous bien? Moi en tout cas je vous entends.» C'était un monsieur âgé qui parlait un peu fort, et l'incident a créé pendant quelques secondes un sérieux malaise dans la petite salle.

Johnson n'est pas le genre à qui on dit de changer sa

coiffure. Sa campagne veut donner l'image d'un homme sérieux et efficace, pour qui chaque problème trouve sa solution rapidement, et ensuite on passe à autre chose. Richard Vigneault soutient dur comme fer que les libéraux veulent faire «une campagne honnête, ou nous voulons convaincre par la force des arguments».

C'est probablement pourquoi les médias sont enterrés non seulement sous les documents habituels (communiqués de presse, dossiers sur des engagements), mais aussi sous des fiches techniques émises régulièrement sur les sujets les plus divers, et qui contiennent des citations censées placer l'adversaire dans l'eau chaude.

C'est pourquoi, depuis le début de la campagne, Daniel Johnson reprend sans cesse les mêmes arguments, conjugués sous tous les tons à l'aide d'exemples renouvelés régulièrement, comme s'il suivait un plan de match écrit d'avance: le PQ veut «déclencher l'enclenchisme», la seule priorité véritable, c'est l'emploi, l'élection du PQ serait un désastre économique, Jacques Parizeau a été un mauvais ministre des Finances, le Parti libéral des derniers mois a agi pour véritablement créer des emplois.

Le problème, c'est que ces arguments commencent à tourner en rond. Et plusieurs se demandent comment Daniel Johnson pourrait renverser cet incontournable tendance de fond: le réel désir de changement.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef 
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
Extérieur (sans frais)
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355